



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

ASSOCIATION ADALEA | DIRECTION
50, RUE DE LA CORDERIE 22000 SAINT-BRIEUC
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALEA.FR

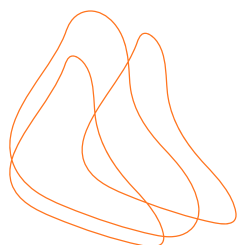


WWW.ADALEA.FR

SOMMAIRE



Rapport moral	—	4
Rapport d'activité	—	7
Rapport financier	—	50
Rapport d'orientation	—	51
Annexes	—	54
<ul style="list-style-type: none">• Organigramme• Représentations instances partenariales• Bilan et compte de résultat• Lexique des sigles		



RAPPORT MORAL

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de 2024. Le contexte économique et politique, en France comme à l'international, reste marqué par une aggravation des inégalités, une pauvreté persistante et des tensions sociales croissantes. L'écart entre les plus riches et les plus modestes continue de se creuser, tandis que de nombreuses personnes en situation de précarité demeurent exclues des circuits économiques formels. Cette dynamique fragilise les équilibres démocratiques et alimente la progression de discours extrémistes, porteurs de divisions et de rapports de domination. Les violences faites aux femmes illustrent tragiquement cette régression. 6 ans après le Grenelle, la hausse des féminicides en France, particulièrement marquée en 2025, rappelle avec force que la protection et l'accompagnement des femmes victimes et de leurs enfants doivent rester une priorité absolue. Des solutions existent mais elles exigent des moyens à la hauteur des enjeux.

Comme en 2024, nous **avons poursuivi l'engagement quotidien du Conseil d'Administration, de nos salarié-e-s, bénévoles et partenaires, afin de nous adapter aux évolutions de la société tout en maintenant notre ambition intacte pour concrétiser nos projets et développer nos activités.**

Construire et déployer un projet associatif partagé et durable

Notre **nouveau projet associatif**, élaboré tout au long de l'année 2025, notamment lors de la journée d'interaction sur le projet associatif du 4 décembre, a été validé par le Conseil d'Administration le 10 février 2026. Il représente un projet partagé et fédérateur pour la période 2026-2031. Cette **réponse collective pour construire un avenir plus juste et solidaire** servira de fil conducteur à nos actions dans les années à venir.

Nous croyons fermement que, comme le disait Albert Camus, « **l'acte de révolte consiste à se tenir debout face aux défis de la vie** », un principe qui guide notre **engagement pour un avenir plus juste et solidaire**.

Ce **projet repose sur des valeurs de solidarité, d'égalité, de tolérance, de respect et de confiance en chaque personne**. Il définit des orientations claires qui guident nos actions concrètes, notamment en soutien aux populations vulnérables, et plus particulièrement aux femmes victimes de violences.

Nous souhaitons également promouvoir un modèle économique plus humain et équitable, où chaque action, même modeste, contribue à bâtir un monde meilleur. À travers cette démarche, nous affirmons notre engagement à agir de manière responsable, éthique et durable, en plaçant l'humain et la justice sociale au cœur de notre projet associatif.

Anticiper et relever les défis structurels

L'année 2025 a été marquée par la signature du 3^e Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) travaillé avec les services de l'Etat. Le périmètre d'activités a été actualisé pour répondre à la politique de « la rue au logement ». Cette évolution conforte la dynamique constructive des échanges et des négociations entre les représentants de l'Etat et Adalea et préfigure d'une réforme de la tarification des CHRS, reportée au 1^{er} janvier 2027.

Adalea a renforcé cette année 2025 la lisibilité de son action dans la lutte contre les violences faites aux femmes avec le regroupement au sein d'un même pôle des dispositifs Accueil Ecoute Femmes, le CHRS Clara Zetkin, le dispositif ALT Femmes Victimes de violences. **Cette unification permet une coordination renforcée avec les partenaires financiers et territoriaux pour une prise en charge globale des victimes dans un paysage financier mouvementé.** Nous avons en effet connu, en 2025, la suspension des permanences à l'hôpital Yves Le Foll de St-Brieuc suite à l'arrêt du soutien financier de l'ARS. Grâce au soutien de la DRDFE, celles-ci ont pu redémarrer fin 2025 et se poursuivront sur l'année 2026.

Cette fin d'année est marquée par le **départ en retraite de Christophe GUINCHE, Directeur Général**, après 28 ans d'engagement dans l'association. Grand travailleur, au plus près du terrain, avec un sens de l'humour qui lui appartient, Christophe GUINCHE a su, collectivement, porter, aux côtés de l'équipe salariée, bénévoles et des partenaires, haut les valeurs et les engagements de l'association au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

Son départ s'inscrit avec l'arrivée de Mikaël SOULAS, Directeur Général depuis Février 2026. Nous lui transmettons nos meilleurs vœux de réussite dans ses missions.

Renforcer les continuités de parcours de la rue au logement :

La tension sur les dispositifs d'hébergement d'urgence (30 % des demandes aboutissent à une mise à l'abri), les délais d'attente sur l'hébergement d'insertion (3,4 demandes d'hébergement pour 1 offre) tout comme sur le logement social nécessitent des réponses urgentes sur le territoire.

L'association reste engagée pour la construction d'une nouvelle offre de logements avec le projet Brocéliande. L'obtention du permis de construire et la clarification du statut du projet en Résidence Hôtelière à Vocation Sociale constituent deux premières étapes importantes à la concrétisation du projet. Si des démarches contentieuses ont été engagées en 2025 par le voisinage, le Conseil d'Administration reste déterminé et impliqué dans l'aboutissement de sa construction.

La mise en place de l'Accompagnement Vers et Dans Le Logement, nouvelle version 2025, en coopération solidaire avec les associations du département (AMISEP, Maison de l'Argoat, Penthièvre Actions, Noz Deiz Solidarités) et un partenariat renforcé avec les bailleurs sociaux des Côtes d'Armor s'inscrit dans **l'ambition de conforter l'accès et le maintien dans le logement des personnes en précarité.**

Agir pour l'emploi de toutes et tous

S'inscrivant dans les engagements du droit à l'emploi, l'association porte une attention première aux ressources, aux potentialités et envies existantes des personnes en considérant que **tout le monde est employable et que l'action révèle les atouts.**

De nouvelles réponses en 2025 ont été proposées avec la création du dispositif EMAH22+ soutenu par la DREETS et porté en consortium, avec les associations AMISEP, Penthièvre Actions, Noz Deiz Solidarités et la Maison de l'Argoat, pour proposer un parcours de remobilisation, d'accompagnement social, un accompagnement professionnel vers et dans l'emploi pour les personnes sans logement stable et éloignées de l'emploi.

Parallèlement, le dispositif Première Heures s'est poursuivi en 2025 avec le soutien de l'Etat, du Département, de St-Brieuc Armor Agglomération et Convergence France. Cette action prouve son efficacité avec 5 des 7 salarié.e.s accompagné.e.s qui ont obtenu un logement et sont parvenus à s'y maintenir au-delà du travail à l'heure, proposé dans ce cadre. Ce modèle d'accompagnement innovant et pluriel montre que **le travail, lorsqu'il est pensé comme un levier d'inclusion et non une obligation, peut transformer durablement les trajectoires de personnes en situation de précarité. Il combine utilité sociale, reconnaissance, et accès aux droits, tout en s'adaptant aux réalités individuelles.**

Mobiliser nos forces collectives pour la participation de toutes et tous et la solidarité

Concernant les auto-écoles solidaires, malgré une forte mobilisation des équipes et des administrateur.rice.s auprès des partenaires institutionnels et financiers, l'avenir du dispositif dans le Morbihan a dû être suspendu au 31.12.2025. Les démarches de recherche de financements et de plaidoyer ont été engagées tout au long de l'année 2025 et se poursuivent en 2026. Des perspectives positives du côté de Loudéac ont permis la poursuite de l'activité en 2026. Il convient de rappeler que ce dispositif **a accompagné plus de 700 personnes vers l'obtention du permis de conduire**, avec un effet levier majeur sur l'accès à l'emploi :

plus de 70 % des bénéficiaires ont accédé à un emploi dans les six mois suivant l'obtention du permis.

Face aux menaces pesant sur le secteur, notre association s'est mobilisée en tant qu'adhérent de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et aux côtés des adhérents de Chantier Ecole, le 17 octobre à St-Brieuc, pour défendre les solidarités en Côtes d'Armor en appelant l'ensemble des décideurs publics à prendre des mesures d'urgence pour la sécurisation de nos financements, la reconnaissance du secteur et l'allègement du modèle libéral sur nos activités d'intérêt général.

Le Conseil d'Administration sait pouvoir compter sur l'engagement des professionnel.le.s et des bénévoles, comme cela a été démontré tout au long de l'année écoulée. Un exemple particulièrement marquant a été donné au moment des fêtes de fin d'année, lorsque, dans le cadre du plan grand froid, de nombreux volontaires dont des volontaires salarié.e.s d'Adalea se sont mobilisé.e.s sur le département pour assurer l'accueil des personnes les plus vulnérables, y compris à Noël et le jour de l'an.

L'année 2026 débute sous le signe d'une inquiétude persistante concernant le financement de nos activités. Toutefois, nous restons déterminés à poursuivre notre engagement pour ceux et celles qui en ont le plus besoin. La force du collectif nous permet de rester en mouvement et, surtout, d'élaborer de nouvelles solutions.

Par nos actions, nous avons l'opportunité de contribuer chaque jour à bâtir une société plus solidaire et plus attentive aux besoins des autres.

Michel RÉGEREAU,
Président

L'ACTIVITÉ EN SYNTHÈSE

Engagée depuis
1979



En 1979, des structures, des personnes et des associations (CCAS, Secours Catholique, Groupe Féministe de Saint-Brieuc, la Croix Rouge, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, l'aumônerie de la Maison d'Arrêt, des travailleurs sociaux...) se mobilisent à Saint-Brieuc pour faire aboutir les projets de centres d'hébergement et de réadaptation sociale pour les publics à la rue mais aussi pour répondre aux besoins des femmes victimes de violences conjugales : l'association naît. En septembre 2007, « foyers d'accueil » devient Adalea.

Depuis 46 ans, la volonté des administrateur.rice.s reste de développer une action sociale inventive et offensive. Cette ambition historique s'est traduite par un développement des actions et de structures pour les publics les plus en difficulté, en lien avec les politiques publiques et les acteurs sur nos territoires d'intervention.

Acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, l'association **Adalea lutte contre toutes les formes d'exclusion et toutes les formes de violences** notamment celles faites aux femmes. Adalea est gestionnaire d'établissements et de services diversifiés reposant sur l'accueil, l'écoute, la veille sociale, le logement, l'hébergement, l'emploi, la formation et l'activité économique, soit 42 dispositifs.

sur l'année 2025 :

9 521

Nombre de personnes accueillies et accompagnées

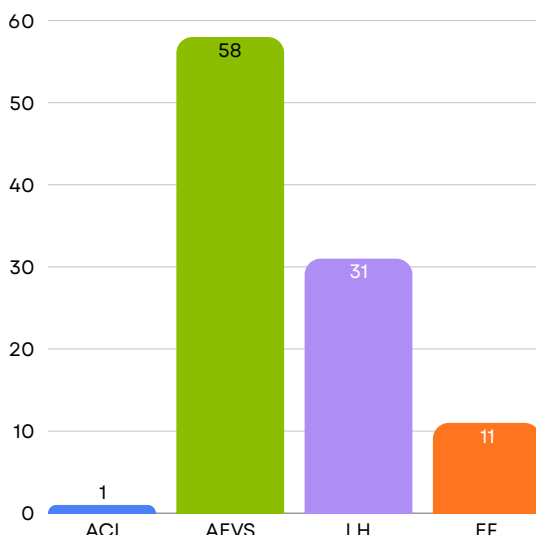


80%
adultes

19%
enfants

1% Non communiqué

Part en % des personnes accueillies et accompagnées par pôle



161

Nombre de salarié.e.s

95

Salarié.e.s en CDI

41

Salarié.e.s en CDD

24

CDDI (insertion)

1

Contrat apprentissage

24

Bénévoles

14

d'actions

10

Administrateur.rice.s



30

stagiaires

1

volontaire sur une mission de service civique



Les jeunes, au Québec, accompagnés par la Prépa Avenir mobilité internationale

LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement Hébergement comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel qui correspond à leurs besoins et à leurs attentes. Ce pôle propose également des dispositifs spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Les actions du pôle Logement Hébergement se situent sur les champs :

- **de l'hébergement d'urgence et d'insertion "tout public" :**
 - 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Argos" et "Ker Gallo",
 - des Places de Stabilisation,
 - des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence,
 - 2 structures d'hébergement d'urgence "Hybritel" et "Hybiscus",
 - du Placement Extérieur.
- **du logement adapté** avec 1 Pension de Famille "le Phare de Lesseps".
- **des actions d'accompagnement**
 - Accompagnement Social Renforcé dans le Logement et en hébergement d'urgence, dite Mesure Hors Les Murs,
 - Accompagnement Social Lié au Logement,
 - Accompagnement Vers et Dans le Logement,
 - Accompagnement en Économie Sociale et Familiale,
 - Intermédiation Locative.
- **de l'accueil, de l'évaluation sociale et de l'orientation via** la Structure Relais SIAO.
- **des dispositifs spécialisés dans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales** avec :
 - le service Accueil Ecoute Femmes, bureau départemental d'accueil pour les femmes victimes de violences et relais du 3919,
 - le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Clara Zetkin" permettant d'accueillir les femmes et leurs enfants,
 - des logements de type Allocation Logement Temporaire,
 - Ces dispositifs se complètent d'actions de prévention, sensibilisation et de formation à la prévention des violences conjugales et/ou intrafamiliales.

2 905
Personnes
accompagnées



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES



ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

C'est un service d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des femmes confrontées à des violences conjugales/intrafamiliales. Trois grands modes d'intervention sont proposés dans ce cadre :

- Les entretiens individuels,
- Le groupe de parole
- La sensibilisation et la formation.

Accueil Écoute Femmes est présent sur Saint-Brieuc et assure des permanences délocalisées sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen.

Par ailleurs des permanences spécifiques sont organisées au Centre Hospitalier Yves Le Foll qui s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.le.s du Centre Hospitalier. Arrêtées en mars 2025, faute de financement, celles-ci ont pu être rouvertes avec le soutien de la Délégation Régionale et Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, en fin d'année 2025.

Relai du 3919, numéro national dédié aux femmes et entourage de victimes, Accueil Écoute Femmes est **missionnée depuis 1997 par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité comme Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences** et depuis 2012 **reconnu comme Accueil de jour par le Ministère des Solidarités**.

385
Femmes
reçues

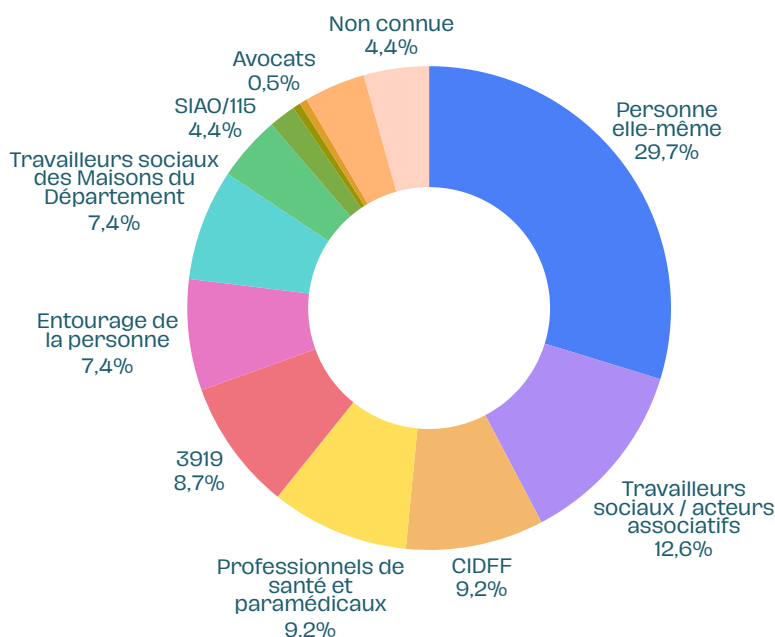
80%
subissent
des violences
multiples



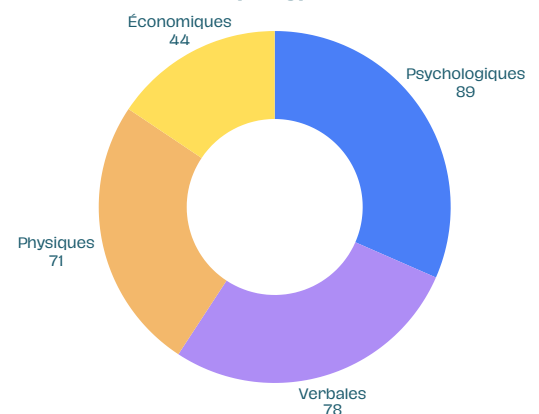
985
Entretiens
réalisés



Origine des demandes



Pourcentage de femmes victimes de violences par type de violence





CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE "CLARA ZETKIN"

Implanté à Saint-Brieuc, le **CHRS Clara Zetkin** est spécialisé dans l'**hébergement et l'accompagnement des femmes majeures victimes de violences conjugales ayant un besoin de protection et demandeuses d'un soutien psychosocial pour elles et leurs enfants.**

Le CHRS propose :

- **2 modes d'hébergement** : 5 logements dans une structure collective sécurisée et en présence professionnelle 24/7, avec une capacité de 14 places et 7 appartements extérieurs avec une capacité de 20 places. La typologie des appartements, du studio au T4 permet d'accueillir des femmes avec ou sans enfant.
- **Un accompagnement social global** sur les plans administratif, familial, parentalité, formation et emploi, santé, logement... afin de permettre à la personne de bâtir un projet de vie autonome.
- **Un soutien psychosocial** des femmes hébergées et, le cas échéant, de leurs enfants.

65 personnes
accueillies

24 ménages

dont

24 Femmes  **41** enfants

Comme les autres CHRS, l'orientation vers ce dispositif est assurée par le SIAO22, via la Commission Unique d'Attribution.

14

mois

Durée
moyenne
de séjour



14

ménages
ont quitté
le dispositif
en 2025

dont

11

accès
au logement



ALT URGENCE : FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Après une évaluation du 115, les femmes avec ou sans enfant sont orientées vers ces hébergements d'urgence pour une mise à l'abri. 2 logements sont situés à Loudéac et 2 à Saint-Brieuc, au sein du collectif sécurisé Clara Zetkin.

Les **objectifs** sont de :

- Permettre l'extraction du domicile conjugal par la mise à l'abri,
- Proposer aux femmes un accompagnement spécifique pour apporter écoute, conseils, soutien à la parentalité, orientation, accompagnement dans les démarches administratives, accès aux droits, aux soins ainsi que l'accompagnement soit vers l'hébergement soit vers le logement.

9 ménages ont quitté le dispositif en 2025
dont 3 en hébergement d'insertion
1 accès au logement

14 et **8**
femmes et **enfants**
accueillies

5 
mois
Durée moyenne de séjour

HÉBERGEMENT D'INSERTION



CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ils ont une **mission d'insertion**, c'est-à-dire de **prise en charge globale sur les plans administratif, familial, formation, emploi, santé, logement** ... afin de permettre à la personne de bâtir un projet de vie autonome. L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : la situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois. L'objectif est que la personne ou la famille accède à une insertion durable en milieu ordinaire adapté (logement, emploi...).

Outre le CHRS Clara Zetkin spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violences et de leurs enfants (cf. p.11), Adalea dispose de CHRS ouverts à tout public adulte de 18 à 65 ans, avec ou sans enfant :

- le **CHRS Argos**, implanté à Saint-Brieuc, dispose de 16 logements diffus, du studio au T4, pour une capacité d'accueil de 33 places.
- le **CHRS Ker Gallo**, implanté à Loudéac, dispose de 5 logements, du T1 au T4, pour une capacité d'accueil de 10 places.

65 personnes
accueillies

30 ménages

dont

35
adultes



30
enfants

Argos | **Ker Gallo**
17 | **12**
mois | **mois**
Durée moyenne
de séjour



9
ménages
ont quitté
le dispositif
en 2025

dont

5
accès
au logement



PLACES DE STABILISATION

Le dispositif des Places de Stabilisation permet d'accueillir un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années, présentant un état de santé dégradé et/ou en rupture avec les structures d'accueil classiques.

Adalea dispose de 6 places de stabilisation, en diffus, réparties sur la ville de Saint-Brieuc.

Le lieu d'accueil bénéficie d'un fonctionnement souple, avec un seuil de tolérance élevé vis-à-vis des comportements individuels, « dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique et morale des hébergés et du personnel ».

12 Personnes
accueillies
dont **4 femmes**

15 mois
Durée moyenne
de séjour

6 ménages
ont quitté
le dispositif
en 2025. **dont 2** ont accédé
à un
logement

L'objectif principal de l'hébergement de stabilisation est **d'accueillir et de proposer un accompagnement social continu** permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun, de l'insertion et du logement, même si ce projet « n'est pas susceptible de mener à une complète autonomie ».



AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT) INSERTION

Accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome, ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, Adalea s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

64 personnes accueillies



41 ménages

23 ménages ont quitté le dispositif en 2025



14 accès au logement

4 en hébergement d'insertion



PLACEMENT EXTÉRIEUR

8 personnes accompagnées

5 mois

Durée moyenne de séjour



5 personnes ont quitté le dispositif en 2025

dont

1 accès au logement autonome

Le placement à l'extérieur est une mesure qui a vocation à **assurer la réinsertion des personnes placées sous main de justice et à prévenir la récidive** en associant un partenaire privilégié de l'Administration Pénitentiaire.

L'objectif du Placement Extérieur, sans surveillance du personnel pénitentiaire, est un aménagement de peine sous écrou, permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre une activité professionnelle, même temporaire, participer à une formation ou un stage, un enseignement, rechercher un emploi, suivre un traitement médical, apporter une participation essentielle à la vie de famille ou montrer des efforts sérieux de réadaptation sociale de nature à prévenir les risques de récidive.

3 logements sont mis à disposition dans le cadre de cette mesure avec un accompagnement social délivré par Adalea. Pour 1 logement, la gestion locative est assurée par l'association Habitat & Humanisme.

HÉBERGEMENT D'URGENCE



HYBRITEL

La création d'Hybritel **répond à la raréfaction des places en hôtels** ; établissements qui satisfont de moins en moins les exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'augmentation du coût des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Ainsi Hybritel, de par sa structuration atypique, peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés. La modulation des logements permet d'accueillir des familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

93 personnes hébergées

dont

46

adultes

47

enfants



5 mois

Durée moyenne de séjour



HYBISCUS

50 personnes hébergées

dont

37

adultes

13

enfants



6

mois

Durée moyenne de séjour

Sur ce même concept de modulation et de réponses à des demandes, soit pour des femmes soit pour des familles, Hybiscus a ouvert ses portes en août 2020. Cet hébergement a une capacité d'accueil de 26 personnes dans 6 logements, répartis en 13 chambres.

Son principal objectif est d'**offrir une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement**, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de fragilité particulière (handicap, ...).



ALT URGENCE

Après une évaluation du 115, les publics sans abri et femmes victimes de violences peuvent être orientés vers ces hébergements d'urgence pour une mise à l'abri.

Adalea propose dans ce cadre 3 places réservées aux publics sans domicile sur St-Brieuc (hors femmes victimes de violences).

27 personnes hébergées

18 ménages



HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR FEMMES EN PRÉ ET POST-MATERNITÉ

Ce dispositif s'inscrit dans le projet national des 1 000 premiers jours de l'enfant porté par le Ministère des Solidarités, période fondamentale dans le développement de l'enfant.

Ce dispositif, mis en place en 2022, **prend en charge des femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement ou de logement : à partir du 4^{ème} mois de grossesse et ce jusqu'au 4 mois de l'enfant.** Pendant le temps de l'hébergement, la femme est accompagnée par un travailleur social, l'un des objectifs est d'orienter vers le droit commun.

Un logement est affecté à ce dispositif. L'orientation vers l'Hébergement d'Urgence en Pré ou Post maternité est réalisée par le 115. L'appel au 115 peut être réalisé par une maternité ou par un partenaire après avoir reçu l'accord de la femme.

2 Femmes hébergées

9 mois

Durée moyenne de séjour

1 Femme a quitté le dispositif en 2025 vers un logement autonome

LOGEMENTS ADAPTÉS



PENSION DE FAMILLE "PHARE DE LESSEPS"

Résidence sociale composée de 27 logements, elle peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires.

Celles-ci peuvent disposer d'un chez-soi, sans limitation de durée.

30
Résident.e.s

24
Hommes

54 ans
âge moyen

3 personnes ont quitté le dispositif en 2025

2 vers un logement

La Pension de famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

Ce logement est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs.

Elle permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



MESURES HORS LES MURS (MHLM)*

*Anciennement ASRU

La Mesure Hors Les Murs vise à préparer soit la sortie progressive des dispositifs d'hébergement d'urgence soit des ménages sans solution dans une perspective d'accès au logement et/ou aux offres d'insertion du SIAO.

L'accompagnement est d'une durée de 12 mois non renouvelable.

Les objectifs sont de proposer un accompagnement social global permettant de rétablir un accès aux droits, aux soins, à l'emploi, d'aider le ménage à construire son parcours et à accéder au logement.

L'une des perspectives aujourd'hui est de participer à l'écriture du cahier des charges départemental avec la DDETS afin d'harmoniser les modalités de gestion de cette mesure.

11 ménages accompagnés

12 adultes **2** enfants

7 ménages ont quitté le dispositif en 2025 :



dont

3 en hébergement **1** en logement



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

*en groupement avec les associations Adapei Nouëlles, Amisep, Penthièvre Actions, ADMR et Steredenn

Cet accompagnement concerne prioritairement les publics du PDALHPD, qu'ils soient locataires ou propriétaires de leur logement, à la recherche d'un logement, résidant ou allant résider sur le territoire des Côtes d'Armor.

L'ASLL est une mesure d'accompagnement social spécifique dont le fondement est l'aide à la résolution d'une problématique de logement. Ce dispositif est réservé aux ménages ne pouvant résoudre leurs difficultés de logement de manière autonome, et lorsque l'accompagnement social de droit commun s'avère insuffisant.

L'objectif principal est de développer les capacités d'autonomie et d'intégration du ménage.

La réponse favorable au marché public du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, paru en janvier 2026, nous place en perspective de poursuivre cet accompagnement au logement (accès, recherche ou maintien) en direction des publics en précarité.

87 Personnes accompagnées

35 personnes isolées **22** familles monoparentales

36% locataires du parc privé

28% hébergé.e.s chez un tiers



ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

En groupement avec les associations Amisep, Maison de l'Argoat, Penthièvre Actions et Noz Deiz Solidarités

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) pour contribuer à la fluidité des parcours hébergement/logement des personnes.

Adalea accompagne les ménages dans le cadre des mesures AVDL Socles et Bailleurs pour les territoires de Loudéac et Saint-Brieuc.

Mesure socle : la mesure socle intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

Mesures Evaluation et Renforcée : l'objectif est de rétablir le lien avec le bailleur et de permettre à la personne de trouver les solutions afin qu'elle se maintienne dans le logement. L'AVDL se fait dans une dynamique d'aller-vers.

Perspectives : les bailleurs constatent que les besoins sont plus importants que ceux dont ils disposent, notamment avec la fin des mesures ASRL. C'est pourquoi les bailleurs sociaux du Département des Côtes d'Armor et l'ARO ont établi un tableau consolidé des besoins afin de faire remonter à la DREETS les besoins supplémentaires.

90
ménages

126 personnes
accompagnées

19 familles
monoparentales

46%
sont âgé.e.s de
46 à 60 ans



ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (AESF)

*En groupement avec les associations Adapei Nouëlles, Amisep, Penthièvre Actions et Steredenn

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Conseil Départemental afin d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

Cette mesure est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur.euse.s sociaux.ales du Département. La durée de la mesure est de 12 mois.

L'objectif est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

19
ménages

67
personnes
accompagnées

12
familles
monoparentales

41
enfants

46%
sont âgé.e.s de
31 à 45 ans



INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

*En groupement avec les associations Amisep-AIVS22, Penthivière Actions et Steredenn

Ce dispositif permet aux ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO, de prétendre à un logement dans le parc privé.

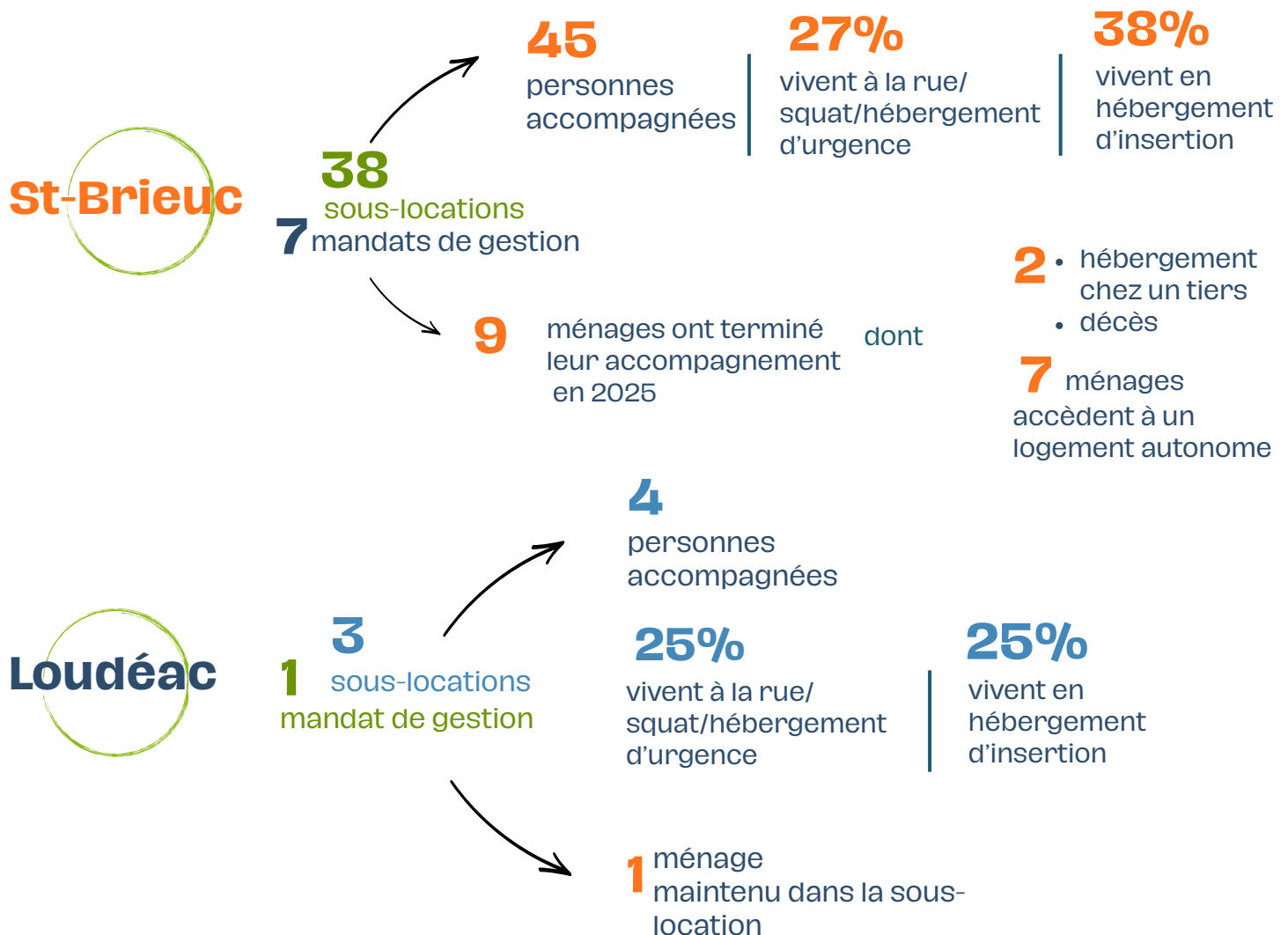
Cette intermédiation locative facilite ainsi l'accès au logement pour des publics en grande précarité à travers un accompagnement dédié et sécurise les bailleurs privés par la garantie de paiement des loyers.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit à durée limitée en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois, permettant d'évaluer sa capacité à habiter et à envisager, à l'issue, un glissement de bail.

L'**objectif** de cette gestion locative rapprochée vise à favoriser :

- L'**accès et le maintien dans le logement** des personnes en situation de précarité,
- Un **accompagnement adapté** aux besoins du ménage et **visant à son autonomie**,
- La **mobilisation des bailleurs privés**, invités à s'inscrire **dans un acte solidaire** tout en assurant une simplicité, une sécurité et une garantie dans la gestion de leurs biens et des avantages fiscaux et financiers.

Adalea accompagne les publics résidant sur le territoire de Saint Briec Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre.





STRUCTURE RELAIS SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de **centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.**

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

Adalea assure la mission de Structure Relais SIAO sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

Ainsi, les personnes rencontrées et/ou orientées vers nos différents services, qu'elles relèvent de l'urgence, d'un dispositif d'insertion (CHRS, Stabilisation, ALT) ou d'un logement adapté (résidence accueil, maison relais, résidence habitat jeunes) sont orientées par les secrétariats et les travailleurs sociaux vers les structures relais de Loudéac ou de Saint-Brieuc.

L'évaluation SIAO est réalisée à partir du dossier numérique du système d'informations SI SIAO, commun pour l'ensemble des structures évaluatrices, qui sert de cadre pour la réalisation et la transmission des éléments recueillis au SIAO 22.

Structure relais St-Brieuc

813 personnes reçues en entretien

491 entretiens d'évaluation sociale réalisés



71%
personnes isolées

6%
couples avec enfant(s)

20%
familles monoparentales

Structure relais Loudéac

221 personnes reçues en entretien

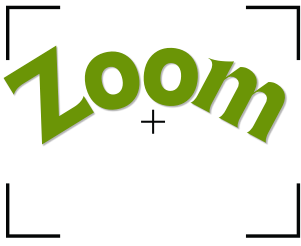
122 entretiens d'évaluation sociale réalisés



65%
personnes isolées

9%
couples avec enfant(s)

21%
familles monoparentales



Accueil Écoute Femmes

Le groupe de paroles... Une histoire s'écrit, s'écoute, s'accompagne

Le service Accueil Ecoute Femmes a organisé, de décembre 2025 à janvier 2026, 4 séances d'ateliers d'écriture proposés et animés par l'autrice briochine Marion Millo. Une dizaine de femmes, accompagnées par le service, notamment celles du groupe de paroles, a pu y participer.

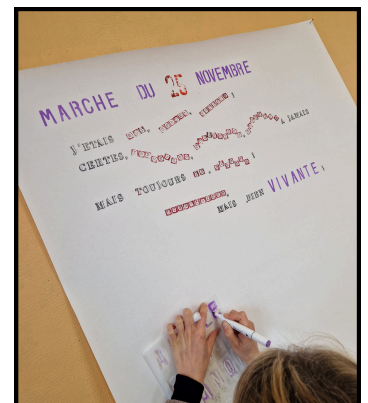


Un atelier d'écriture c'est quoi ?

« L'idée est de s'appuyer sur l'écriture pour favoriser l'expression de soi, et plus profondément l'estime de soi. C'est un medium qui permet de solliciter à la fois le vécu et l'imaginaire ; la mise en forme créative des émotions, des souvenirs parfois difficiles mais qui peuvent avoir des vertus réparatrices. L'atelier ne vise aucune performance, mais est un moment de plaisir, de partage et de réassurance. C'est aussi un vecteur d'ouverture culturelle : la découverte de textes littéraires, riches et variés présentés comme une source d'inspiration et non pas d'autorité. »

Marion MILLO, autrice

Différentes « invitations » à rédiger, puis à partager au reste du groupe, ont été proposées par l'intervenante. Des récits douloureux, parfois des pleurs... mais aussi des rires, souvent. Le groupe a souhaité aller plus loin avec la création d'un recueil et la participation à un podcast pour témoigner de leur parcours. Ce podcast sera diffusé publiquement à l'été 2026.



ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées, en situation d'exclusion ou en difficulté liées à la santé, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

- La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22), dans ses volets urgence (gestion de la ligne téléphonique 115, numéro d'urgence pour les sans-abris) et insertion. Le SIAO permet également de déployer de la médiation sociale auprès des personnes mises à l'abri par le 115 sur l'agglomération briochine.
- L'**accueil de jour** (Boutique Solidarité) et les maraudes (Action Sociale sur l'Espace Public). Un soutien professionnel est également apporté à la Maison des Familles, accueil de jour à destination des familles, localisé à la Maison Saint-Yves de St-Brieuc.
- Les **Points Santé** de Saint-Brieuc, Pontivy et Loudéac et l'**Équipe Mobile Santé Précarité** qui proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé ou sans droits de santé ouverts. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole. Les **Appartements de Coordination Thérapeutique** proposent également un hébergement temporaire pour les personnes en situation de fragilité liée à la santé.
- Un **accueil de jour itinérant** (aller-vers) sur Loudéac Communauté et des logements d'urgence sur orientation du 115 à Loudéac, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Logement d'Abord porté par Loudéac Communauté Bretagne Centre.



5 514
Personnes
accompagnées



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS MARGINALISÉS



BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Lieu d'accueil ouvert de manière inconditionnelle, 6 jours sur 7, la Boutique Solidarité propose différents services humanitaires répondant aux besoins élémentaires des personnes accueillies tels que la domiciliation, le téléphone, la bagagerie, les douches, les lave-linge ou simplement une boisson chaude.

La Boutique Solidarité vise à :

912 personnes accueillies

- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers sa participation à la vie du lieu et l'encourager dans une démarche participative.
- permettre à chacun de retrouver l'accès tant à ses droits qu'à ses devoirs de citoyen.
- évaluer la situation de la personne dans les domaines de l'hébergement, la santé, l'alimentaire, le vestimentaire et l'accès aux droits.
- orienter vers le dispositif le plus adapté en organisant la mise en œuvre de la réponse.

Une concertation est engagée pour le renouvellement du projet de service et différents axes se dessinent, notamment l'amélioration de l'accès des publics au droit commun et la redynamisation du collectif.

14 205 passages enregistrés

75% hommes | **26%** sont sans ressources | **63%** sont bénéficiaires des minimas sociaux

40% dorment à la rue ou en habitat précaire | **24%** résident chez des tiers
389 domiciliations | **5 355** courriers distribués



ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC

L'Action Sociale sur l'Espace Public, ou ASEP, est une équipe mobile de professionnel.le.s réalisant des maraudes sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie. Son but est de créer ou conserver un lien social pour les personnes à la rue qui ne viennent pas à l'accueil de jour ou dans les autres dispositifs d'accueil.

La maraude est quotidienne du lundi au vendredi ; toujours réalisée en binôme, parfois avec des infirmiers ou avec le CAARUD.

87% de personnes isolées

L'ASEP vise à : proposer une réponse opérationnelle de proximité sur l'espace public, faciliter l'accès aux soins, repérer les besoins, veiller, prévenir les situations individuelles et/ou collectives à risque, proposer un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants).

L'ASEP a comme perspectives d'engager la concertation pour le renouvellement du projet de service et poursuivre les maraudes avec d'autres partenaires.

1 240 rencontres

196 personnes

76% hommes

12% sans ressources

76% bénéficiaires des minimas sociaux



TERRITOIRE ACCÉLÉRÉ LOGEMENT D'ABORD

Loudéac Communauté Bretagne Centre a répondu au second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'Abord, lancé en septembre 2020 par l'Etat, dans le cadre plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022.

S'inscrivant dans cet AMI, le dispositif, porté par Adalea, encourage la mise en œuvre d'actions visant la résorption du sans-abrisme, la prévention des ruptures dans le parcours résidentiel, l'accès et le maintien dans le logement des ménages en situation de précarité.

Les objectifs sont de :

- Diversifier l'offre d'hébergement d'urgence sur le territoire avec 2 logements intégrés dans l'offre du 115.
- Renforcer l'action d'aller-vers les publics en situation de précarité via la mise en place d'un accueil de jour itinérant qui sillonne les 41 communes de l'EPCI avec une équipe pluridisciplinaire.
- Renforcer l'action du SIAO par l'aller-vers au devant des publics précaires avec la réalisation d'entretiens d'évaluation SIAO dans ce cadre.

Ce dispositif entend poursuivre sa mise en œuvre et en mesurer les effets sur l'accès aux droits en milieu rural.

Hébergement d'urgence

7 ménages | **13** personnes

5 mois durée moyenne de séjour

5 ménages sortis | **3** ont accédé à un logement

Aller-vers

161 passages | **63** ménages rencontrés | **71** personnes

57% sont isolées

63% sont âgées de plus de 40 ans

63% sont sans domicile ou en habitat précaire ou habitent chez un tiers

34% perçoivent un salaire

66% bénéficient de minima sociaux ou sans ressources

ACCÈS AUX SOINS ET ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE



ÉQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ

L'Équipe Mobile Santé Précarité intervient auprès des publics les plus précaires, ayant une problématique de santé somatique, nécessitant un accompagnement renforcé sans critère de droits de santé ou de titre de séjour et sans suivi médical et/ou social ou en incapacité de recourir aux structures existantes.

L'équipe est pluridisciplinaire (infirmière, travailleur social, psychologue, travailleur pair et médecin) et l'accompagnement se fait sur le lieu de vie de la personne.

L'accompagnement est de 2 mois, renouvelable si nécessaire.

Les territoires d'intervention sont Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer.

Mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation externe et travailler à la rédaction du nouveau projet de service sont les perspectives de ce dispositif.

40 personnes accompagnées

80% hommes | **83%** sont isolées | **70%** sont âgées entre 25 et 55 ans

7 mois durée moyenne d'accompagnement

Les motifs de prise en charge sont la reprise d'un suivi de santé, l'altération de l'état général, les maladies chroniques ou, cardio-vasculaires, etc.



APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

En collaboration avec l'association Amisep

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

C'est un dispositif médico-social visant à accompagner et stabiliser des personnes avec une problématique médicale et sans logement. Il s'agit de proposer un hébergement à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.

23 demandes d'orientation

6 personnes accompagnées

55 ans moyenne d'âge | **31** mois durée moyenne de séjour



POINTS SANTÉ

Les Points Santé proposent un accompagnement dédié à la santé pour les personnes avec des conditions de vie précaires ou sans droits de santé.

Il s'agit de favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes à travers :

- l'information sur les droits liés à la santé et l'accompagnement dans les démarches d'ouverture de droits,
- l'évaluation des besoins de santé et l'orientation vers les structures de soins adaptées,
- la réalisation de petits soins infirmiers,
- l'organisation d'animations collectives et de sensibilisation,
- l'accueil et l'écoute spécifique avec l'appui de psychologues.

Adalea porte 2 Points Santé, un à Saint-Brieuc et l'autre en Centre Bretagne (Loudéac et Pontivy), animés par une équipe salariée pluridisciplinaire composée d'infirmières, de psychologues et d'une médecin. Leur action est complétée par des interventions bénévoles spécifiques (médecins, kinésithérapeute, pharmacienne).

Une pharmacie humanitaire est adossée au Point Santé de Saint-Brieuc permettant la délivrance de médicaments de premiers secours.

À court terme, les Points Santé sont invités sur la durée du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes les plus démunies, 2023—2028) à se transformer en PASS de ville (Permanences d'Accès aux Soins de Santé), telles que définies par le cahier des charges national des PASS de ville paru en 2025. Les PASS de ville répondent à des missions proches des Points Santé, visant à faciliter l'accès à la prévention et aux soins de ville des publics qui en sont éloignés, et faciliter l'accès aux droits à une couverture maladie.

Sur les 2 dispositifs :

523 personnes accueillies
1 201 entretiens et consultations

Saint-Brieuc

442 personnes | **1 004** entretiens et consultations

lors de la 1ère consultation :

70% sans couverture maladie | **90%** sans médecin traitant

259 prescriptions via la pharmacie humanitaire

Centre Bretagne

81 personnes | **155** entretiens et consultations
42 en Point Santé Mobile

lors de la 1ère consultation :

29% sans couverture maladie | **62%** sans médecin traitant

LE SERVICE INTÉGRÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION (SIAO22) SERVICE PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) a été créé par la circulaire du 8 avril 2010 pour favoriser l'accès au logement et la fluidité des parcours de l'hébergement vers le logement. La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, consacre juridiquement le SIAO comme « plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile ».

Objectifs :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent.
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante ; orienter la personne en tenant compte de ses besoins d'accompagnement.
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement.
- Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins des publics et les réponses apportées.

Le SIAO est porteur du n° 115, 4ème numéro d'urgence de France et traite les appels émis en Côtes d'Armor pour l'écoute, la mise à l'abri et l'orientation des personnes sans domicile.

Une coopération territoriale avec les acteurs locaux positionnés comme structures relais a pour objectif de proposer des portes d'entrée aux publics sur chaque bassin de vie afin d'évaluer leurs besoins pour de l'hébergement d'insertion, du logement adapté ou des mesures d'accompagnement logement. L'analyse des besoins et le positionnement des ménages selon les offres disponibles est étudiée via une Commission Unique d'Attribution.

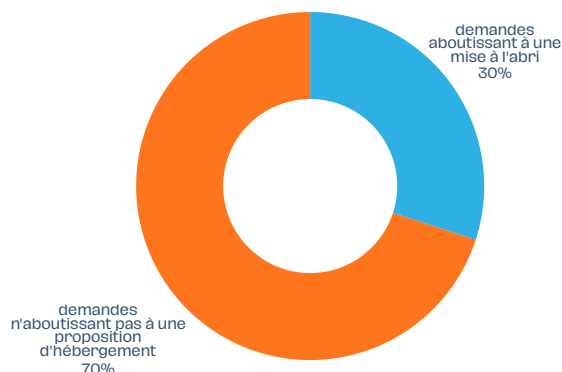
Un travail de restructuration a été engagé en 2025 sur le SIAO, aboutissant à la réunification des volets urgence et insertion et à un détachement du pôle AEVS en 2026. Ce travail s'est articulé autour de l'écriture d'un projet de service commun.



VOLET URGENCE

19 662 appels traités
1 631 ménages
2 431 personnes

Réponses aux demandes de mises à l'abri :



VOLET INSERTION LOGEMENT

197 attributions | **901** nouvelles demandes
152 offres en hébergement (CHRS, Stabilisation, ALT) | **105** offres en logement accompagné (PF, IML, FJT)

Délais moyens d'attribution :

17 mois Places de stabilisation | **9** mois en ALT | **15** mois en CHRS pour une personne seule | **1** an en Pension de Famille



MÉDIATION SOCIALE SUR L'URGENCE

Outil adossé au SIAO 22, la médiation sociale s'adresse aux personnes mises à l'abri dans les structures d'hébergement d'urgence et hôtels du département, avec une intervention ciblée sur Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Cette médiation vise à :

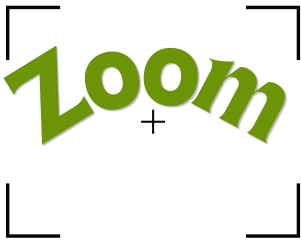
- **S'assurer que les besoins primaires du ménage mis à l'abri sont assurés** et le cas échéant orientation vers les accueils de jour et le secteur caritatif ;
- Repérer les besoins des publics ;
- **Faire le point sur la situation du ménage vis-à-vis des droits ouverts** (domiciliation, droits santé, entretien SIAO, situation administrative, accompagnement social, etc.) et l'orienter vers les ressources du territoire ;
- **Faire le lien avec les partenaires**, notamment le 115 et les structures d'hébergement d'urgence et favoriser la coordination de parcours.

L'intervention des médiateur.rice.s social.e.s s'inscrit à la demande du SIAO Urgence afin d'approfondir la situation et conforter l'orientation de la personne hébergée.

2 131

entretiens effectués





ÉQUIPE MOBILE SANTÉ ET PRÉCARITÉ

Aborder les directives anticipées via la création d'outils auprès du public accueilli et accompagné

L'Équipe Mobile Santé Précarité d'Adalea a répondu à un appel à projet en 2024 lancé par le CNSPFV (Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie) pour un accompagnement dans la création d'outils auprès du public afin d'aborder les directives anticipées.

Directives anticipées ? Personne de confiance ? QUESACO ?

Fin 2023, l'Équipe Mobile Santé Précarité s'est retrouvée face à un dilemme : être ou ne pas être ... une personne de confiance d'une personne accompagnée. (Telle est la question !)

Après plusieurs recherches et réflexions, l'équipe s'est rendue compte qu'être désignée personne de confiance par une personne accueillie ou accompagnée impliquait une mise à disposition du professionnel y compris lors de son temps personnel. Il est apparu évident, pour les membres de l'équipe, qu'ils ne pouvaient pas assumer ce rôle jusqu'au bout.

Contexte et appel à projet du CNSPFV

Mais comment assurer le lien de confiance en refusant une telle demande ? Qu'en est-il des personnes qui n'ont pas de proche près d'eux ? Que pouvons-nous proposer d'autre ? L'EMSP a décidé de pouvoir être en mesure d'aborder auprès des personnes accompagnées la question de la personne de confiance et des directives anticipées afin de les guider, si elles le souhaitent, dans la rédaction de celles-ci.

De quelle façon ? Avec quel support ?

Parallèlement, entre 2024 et 2025, l'équipe mobile a pu répondre et a été retenue à un appel à projet par le centre national de soins palliatifs et de la fin de vie pour un accompagnement dans la création d'outils et de supports afin d'aborder ces sujets. Le but étant de pouvoir avoir des outils différents et spécifiques à utiliser en fonction du public et de l'aisance du professionnel qui les aborde. Ces travaux ont abouti à la création d'une mallette dédiée.

Contenu de la mallette

- Le Guide HAS pour le grand public,
- 1 fiche vidéo (2 QR Code à scanner par le professionnel qui mènent à 2 vidéos explicatives sur la personne de confiance/Les directives anticipées),
- 1 BD sur les directives anticipées + 1 BD sur la personne de confiance,
- 1 jeu de cartes "Choisir pour l'Avenir" (à utiliser avec la personne accompagnée afin de la guider dans la priorisation de ses souhaits), inspiré du Jeu « A Vos Souhaits » de la fédération JALMALV.

A ce jour, ces différents supports ont pu être testés (et approuvés !) auprès de 2 personnes accompagnées.

EMPLOI FORMATION

Le **pôle Emploi-Formation d'Adalea** intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelles, de remise à niveau des savoirs de base, de l'apprentissage du Français Langue Étrangère et de la mobilité.

Les actions se déclinent de la manière suivante :

- Accompagnement à la **remobilisation sociale et professionnelle** : connaissance de soi, reprendre confiance en ses compétences et capacités ... autant d'éléments nécessaires pour se remobiliser,
- Accompagnement à la **construction de projet professionnel** : accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels.
- Acquisition des **compétences clés** : être à l'aise avec la langue, la lecture, l'écriture, l'accès au numérique et les savoirs de bases sont essentiels dans la vie personnelle et professionnelle. Dans ce cadre, nous accompagnons les publics en situation d'illettrisme, d'analphabétisme et les publics allophones dans ces apprentissages.
- Accompagnement à la **mobilité** via les auto-écoles solidaires, une plateforme mobilité solidaire et un projet d'accompagnement à l'éco-mobilité via le projet « Le tandem de l'éco-mobilité ».

1 174 Personnes accueillies

dont **935** stagiaires de la formation professionnelle



ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE



PRÉPA AVENIR JEUNES

en groupement solidaire avec l'association AMISEP

PRÉPA Avenir Jeunes s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifié-e-s, très éloigné-e-s de la formation ou de l'emploi et qui peuvent être en situation de décrochage ou de rupture professionnelle.

À travers un parcours de 6 mois, ce dispositif propose d'engager une démarche de remobilisation et de construction d'un projet professionnel par le biais de mises en situations professionnelles concrètes et dans le cadre d'un accompagnement global visant à lever les freins à l'insertion professionnelle.

La PRÉPA Avenir Jeunes privilégie une démarche favorisant un processus d'apprentissage par expériences.

À l'issue de sa formation, le-la stagiaire :

- a identifié et consolidé des compétences sociales et professionnelles,
- est en capacité de valoriser le parcours réalisé et les compétences qu'il.elle aura acquises, en vue, si possible, de formaliser et de valider un projet professionnel réaliste puis de construire un plan d'actions précis pour sa mise en œuvre.

Ce travail de valorisation des compétences et de construction du projet professionnel se fait de manière continue, tout au long du parcours du.de la jeune, à l'aide de supports variés et innovants, en lien avec les partenaires du territoire, pour sécuriser et assurer la continuité du parcours des stagiaires à l'issue de leur formation.

351

stagiaires

51 %

femmes

48 %

âgés de
-18 ans



81 173 h

heures en centre

19 150 h

heures en entreprise

30 %

poursuivent
leur parcours
en 2026

61 %

ont validé leur
parcours en
2025

27 %

poursuivent un
accompagnement
à la qualification

26 %

ont trouvé une
formation
qualifiante ou
non qualifiante

19 %

ont trouvé
un emploi

28 %

recherchent
un emploi ou
une formation



PRÉPA AVENIR TERRITORIALE

Depuis 2018, Adalea met en place une Prépa Avenir Territoriale en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

Cette action de formation spécifique est née du constat que peu de dispositifs de droit commun étaient adaptés aux besoins des jeunes suivis par la PJJ (amplitudes horaires et durée de parcours / effectif des sessions collectives / partenariat insertion socioprofessionnelle et éducatif / etc.).

Ce dispositif propose un parcours d'accompagnement socioprofessionnel de 1 à 6 mois pour ces jeunes, âgés de 16 à 21 ans, suivis ou ayant été suivis par la PJJ afin de :

- Remobiliser ;
- Renforcer l'autonomie ;
- Découvrir le milieu professionnel à travers des immersions en entreprise ;
- Développer des compétences sociales et techniques ;
- Ouvrir à la vie culturelle et citoyenne ;
- Engager une remédiation scolaire.

Des actions citoyennes, notamment en lien avec la mobilité, sont mises en place auprès des jeunes accueillis, comme :

- Recensement citoyen, Journée Défense et Citoyenneté ;
- Remédiation scolaire, Passage du Certificat de Formation Générale ;
- Passage d'examen pour l'attestation de sécurité routière (ASSR) et/ou permis cyclomoteur (AM) ;
- Mise en place de cours de code de la route en lien avec des auto-écoles du territoire ;
- Ouverture à la culture avec adhésion au Pass Culture.

20
stagiaires

30%
femmes

85%
âgés de
-18 ans



3 182h
heures en centre

1 344h
heures en entreprise

25%
poursuivent
leur parcours
en 2026

70%
ont validé leur
parcours en
2025

15%
Ont obtenu un
Certificat de
Formation Générale

10%
Ont participé
à la Journée Défense
et Citoyenne



20%
poursuivent un
accompagnement
à la qualification

27%
ont trouvé une
formation
qualifiante ou
non qualifiante

20%
ont trouvé
un emploi

33%
recherchent
un emploi ou
une formation

45%
Ont obtenu une
attestation de
Sécurité Routière
(nécessaire pour le permis)

25%
Ont pu ouvrir un
Pass Culture



ELAN : ACTION DE REMOBILISATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

en groupement solidaire avec les associations AMISEP, Maison de l'Argoat et Steredenn

Adalea met en œuvre, depuis 2022, sur les territoires de St-Brieuc, Lamballe et Loudéac des actions de remobilisation destinées aux allocataires du RSA afin de déployer des accompagnements innovants, dans le cadre d'un appel d'offres du Conseil Départemental. Trois types de parcours sont proposés : santé et confiance en soi, mobilisation des compétences sociales et construction d'un parcours socioprofessionnel.

Elan constitue une action de remobilisation conjuguant accompagnement individuel et collectif s'appuyant sur un réel travail de partenariat local, en faisant intervenir, entre autres :

- de l'art-thérapie : cette approche permet à la personne d'exprimer ses sentiments, ses ressentis ou ses craintes à travers la création artistique ;
- de la médiation animale : afin de développer ou maintenir leurs compétences psychosociales ;
- de la sophrologie afin d'appréhender des techniques de relaxation ;
- du théâtre, avec l'appui du Théâtre du Totem, afin d'aborder la prise de parole en public, la gestion du stress, la confiance en soi, la relation à l'autre ;
- de l'ouverture au bénévolat avec l'appui de France Bénévolat pour présenter le bénévolat aux bénéficiaires et faciliter les mises en relation entre les personnes et les structures.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires

- des entrées en chantier d'insertion,
- des entrées en formation préqualifiante,
- des orientations vers l'accompagnement global de France Travail ,
- d'engager un parcours de soin,
- de sortir de l'isolement
- de renforcer l'autonomie : estime /confiance en soi, resocialisation, bénévolat, démarches administratives engagées, accès aux droits, participation à des groupes de paroles (groupes parentaux), inscription dans le tissu local (mairie, centre social, associations...)

En mai 2025, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor a publié un nouvel appel d'offres de 3.5 ans pour lequel le groupement porté par Adalea n'a pas été retenu. L'action s'est donc arrêtée au 30.04.2025 pour le groupement ELAN, mais se poursuit sur le territoire avec un autre opérateur.

33

**personnes
accompagnées**

10 %

RSA depuis
moins de 1 an

21 %

RSA depuis de
4 à 5 ans

15 %

RSA depuis de
1 à 3 ans

48 %

RSA depuis de
+ de 5 ans

67 %

femmes

Les bénéfices de l'accompagnement selon les personnes accompagnées

100 %

bénéficier
d'une écoute

97 %

reprendre confiance
en soi

87 %

Mettre en place des
démarches
d'insertion

74 %

tisser du lien social

61 %

développer son
autonomie

55 %

prendre conscience
de son état de santé



EMAH22+ : INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

en consortium avec les associations Amisep, Maison de l'Argoat, Noz Deiz Solidarités et Penthievre Actions

Emah22+ (Emploi d'Abord hors et en Hébergement des Côtes-d'Armor) est un dispositif construit en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat (DREETS) pour déployer une offre de Repérage et de Remobilisation (O2R) dans le cadre des attendus de la loi pour le Plein Emploi du 18/12/2023.

Adalea, chef de file, y a répondu, en consortium avec les associations Noz Deiz Solidarités, Penthievre Actions, Maison de l'Argoat et Amisep, afin de couvrir les besoins sur le département des Côtes-d'Armor. La durée de la convention avec l'Etat est de 3 ans, soit de novembre 2024 à octobre 2027.

Ce dispositif comprend plusieurs étapes :

- **Repérage des personnes « invisibles » du Réseau Public pour l'Emploi,**
- **Parcours de remobilisation,**
- **Accompagnement pour lever les freins à l'emploi,**
- **Accompagnement favorisant les recherches d'emploi adapté à la situation individuelle.**

13
personnes
accompagnées

69 %
sont sans abri

39 ans
âge moyen

54%
expriment un besoin en
matière d'accès aux
droits

3 personnes sorties du dispositif
(2 pour déménagement sur un
autre territoire, 1 pour emploi en
CDI)

Public cible :

- Personnes très éloignées de l'emploi : non inscrites ou sans lien avec France Travail depuis + de 5 mois et sans accompagnement par le Réseau Public pour l'Emploi
- Avec des difficultés majeures de logement : sans abri, en hébergement d'urgence, en CHRS, stabilisation, ALT, hébergées par un tiers, en squat, en pension de famille, en difficulté de paiement de loyer, en risque de perte de logement, bénéficiaires d'un accompagnement au logement tel que AVDL, ASSL, ASRU/MHLM, etc.

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL



PRÉPA PROJET

en groupement solidaire avec l'association Amisep

PRÉPA Projet s'adresse à des personnes ayant besoin d'être conseillées et guidées pour découvrir des métiers, élargir leurs choix professionnels et construire leur projet professionnel.

374
stagiaires

71 %
femmes

29 ans
âge moyen

Un parcours individualisé est proposé à la carte avec :

- Des ateliers permettant de définir un projet professionnel,
- Des périodes d'immersion professionnelle en entreprise,
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours.

La prestation doit permettre de :

- Reprendre confiance en soi, apprendre à se connaître et développer son autonomie (faire des choix, apprendre à s'orienter),
- Découvrir des secteurs d'activités et des métiers,
- Elargir les choix professionnels,
- Définir un projet professionnel en l'évaluant au regard de leurs potentiels et de la réalité économique,
- Concrétiser ce projet en explorant le secteur professionnel visé et en se préparant à l'entrée en formation qualifiante.



22 855 h
heures en centre

9 028 h
heures en entreprise

Fin 2025, la Région Bretagne a annoncé une baisse des financements de la gamme PREPA, notamment du dispositif PREPA Projet. Cette baisse, actée en fin d'année 2025 et appliquée en 2026, réduit de moitié les engagements du Conseil Régional. Cette réduction impactera le nombre de bénéficiaires ainsi que les sites de réalisation de la prestation avec notamment la suppression du site de Lamballe en 2026.

279
stagiaires sur
St-Brieuc

42
stagiaires sur
Lamballe

53
stagiaires sur
Loudéac

15 %
poursuivent
leur parcours
en 2026

77 %*
ont validé leur
parcours en
2025

19 %
poursuivent un
accompagnement
à la qualification

18 %
ont trouvé une
formation
qualifiante ou
non qualifiante

23 %
ont trouvé
un emploi

40 %
recherchent
un emploi ou
une formation

*A noter que parmi les 290 parcours validés en 2025, près de 20 % concernaient des stagiaires ayant participé uniquement aux rallyes-découverte de métiers sans accompagnement individualisé au projet professionnel associé.

ACQUISITION DES COMPÉTENCES CLÉS



PRÉPA CLÉS

en groupement solidaire avec les associations Amisep et Don Bosco depuis juillet 25

PRÉPA Clés s'adresse à des personnes qui souhaitent développer leurs compétences clés dans le cadre de leur projet d'insertion professionnelle. Ce dispositif propose, en fonction des besoins des personnes, un diagnostic du niveau de maîtrise des compétences clés, un parcours individualisé d'acquisition de compétences, un accompagnement socio-professionnel renforcé.

PRÉPA Clés est également, pour chaque territoire, un lieu ressource pour l'accès à la formation des personnes en situation d'illettrisme.

Adalea intervient sur l'accompagnement à l'illettrisme et au Français Langue Étrangère (FLE) sur les territoires de Loudéac et Pontivy.

En 2025, ce dispositif a été relancé en appel d'offres par la Région Bretagne. Adalea a répondu en groupement solidaire avec les centres de formation Amisep et Don Bosco. Notre groupement a été retenu sur les territoires de Ploërmel, Loudéac, Pontivy et Carhaix.

Cette nouvelle réponse, mise en place depuis septembre 2025, se décline en **2 parcours d'accompagnement**:

- **“Je revois l'essentiel”** : un parcours pour revoir les bases de la lecture, de l'écriture, du calcul et du numérique ;
- **“Je progresse en français”** : un parcours pour mieux communiquer en français pour celles et ceux qui ne l'ont pas en langue maternelle.

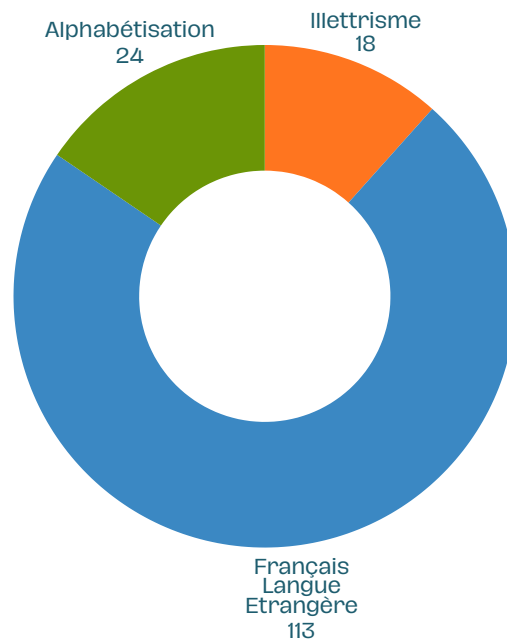
155
stagiaires

69 %
femmes



6 902 h
en centre

Nombre de stagiaires par type de parcours :



ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ



AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES

Les Auto-écoles solidaires sont nées de la volonté des acteurs et élus locaux du territoire en 2010 (Loudéac), 2012 (Pontivy) et 2016 (Ploërmel) de **répondre aux besoins de mobilité pour l'accès à l'emploi et à la formation sur un territoire rural disposant d'une offre limitée ou inexistante en transport collectif.**

Elles proposent aux publics en difficulté d'apprentissage et/ou financières et en démarche d'insertion professionnelle, orientés sur prescription du Conseil Départemental et du service public de l'emploi (Missions locales, France Travail), des cours de code et de conduite à travers :

- un parcours individualisé selon le rythme d'apprentissage, la progression pédagogique, les aptitudes du bénéficiaire ;
- une pédagogie adaptée aux publics spécifiques (situation d'illettrisme, d'analphabétisme, FLE, etc.) ;
- un parcours accompagné systématiquement d'une monitrice auto-école ;
- des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière et à la prévention des risques.

Au regard de l'évolution de la politique publique en matière de mobilité solidaire et d'un contexte budgétaire contraint avec un déficit chronique des 3 auto-écoles, que notre association n'a plus la capacité de compenser, le Conseil d'Administration a acté la suspension, à partir du 1er janvier 2026, de cette activité sur Pontivy et Ploërmel, malgré les résultats positifs pour les publics. L'association a alerté les financeurs, collectivités et élus afin d'étudier les possibilités de financements. À noter qu'Adalea fait également partie du réseau Mob'In mobilisé dans le maintien de cette réponse au niveau local et national.

82

**personnes
accompagnées**

40%

entrées en 2025

33 ans

âge moyen

20

permis obtenus

28

codes obtenus

45%

sont en emploi suite à
l'obtention du permis
de conduire



BAIE MOBIL' : PLATEFORME MOBILITÉ SOLIDAIRE

La plateforme mobilité Baie Mobil' propose aux personnes ayant une problématique de mobilité des actions d'informations et d'accompagnement pour accroître leur autonomie et favoriser leur insertion professionnelle et leur maintien en emploi.

Un des atouts de Baie Mobil' est l'aller-vers. Les conseillères mobilité se déplacent pour rencontrer et accompagner les personnes qui n'habitent pas St Brieuc. À noter que ces accompagnements en « délocalisé » se font uniquement en individuel, les ateliers collectifs ne sont pas délocalisés. Nous avons ainsi reçu des accueils très positifs de la part des mairies et Maisons France Service sur ces sites délocalisés.

111

**personnes
accompagnées sur
137 prescriptions
reçues**

49%

femmes

49%

bénéficiaires ne se déplacent pas au-delà de leur ville

53%

sont en emploi ou en formation à l'issue de l'accompagnement

Au début de l'accompagnement :

- 62% des bénéficiaires souhaitent être accompagné à la mobilité pour accéder à un emploi
- 40% pour leur vie quotidienne
- 17% pour une fierté personnelle

À l'issue de l'accompagnement :

- 39% estiment avoir découvert de nouveaux modes de déplacement
- 38% disent avoir découvert l'offre mobilité de leur territoire
- 22% disent avoir élargi leur périmètre de déplacements

Adalea et Penthièvre Actions ont déployé depuis 2022 des plateformes mobilité « Baie Mobil' » et « Mobil'Actions », à destination des demandeurs d'emploi, publics en insertion professionnelle et publics en situation de précarité. Co-construites avec des partenaires, elles ont su s'adapter aux besoins de leurs territoires d'intervention. Cette coopération s'est accentuée depuis 2024 par la création du consortium « le Tandem de l'écomobilité » (lire p. suiv.). L'objectif était de développer un bouquet commun d'offres d'écomobilité solidaire et de construire une plateforme mobilité commune à l'échelle du Pays

de Saint Brieuc soit les deux EPCI « St-Brieuc Armor Agglomération » et « Lamballe Terre & Mer ».

2026 verra donc le jour de cette plateforme unique à l'échelle des deux EPCI :

« Plateforme mobilité du Pays de Lamballe et Saint Brieuc ».

Cette mutation étant contrainte par l'environnement budgétaire actuel, une réorganisation des missions et contenus de cette plateforme, portée par Penthièvre Actions au titre du consortium, a été engagée dès 2026.



TANDEM DE L'ÉCOMOBILITÉ

en consortium avec l'association Penthièvre Actions

Le programme TIMS est piloté par le CLER-Réseau¹ pour la transition énergétique et porté par AURA-EE, Mob'in et le RARE², qui est lauréat du dernier appel à programmes CEE (Certificats d'économie d'énergie) du Ministère de la Transition Énergétique.

TIMS est un programme pour **contribuer à structurer le secteur de l'éco-mobilité inclusive**. Concrètement, il s'agit d'**offrir des solutions d'éco-mobilité à des ménages empêchés et des territoires enclavés**. Cela concerne celles et ceux qui n'ont pas de solutions de mobilité, comme par exemple des ménages précaires sans voiture et dépendants de transports en commun trop chers ou non disponibles sur leur territoire. La mobilité durable existe déjà (autopartage, transports en commun). La mobilité inclusive aussi (vélo-écoles, aide au passage du permis de conduire). Mais la rencontre de ces deux types de mobilité doit être entièrement structurée. L'objectif du programme TIMS est de structurer ces deux types de mobilité.

Dans le cadre de cet appel à projets, les associations Adalea et Penthièvre Actions ont été retenues sur une réponse commune couvrant les territoires des 2 agglomérations (Saint-Brieuc Armor Agglomération/Lamballe Terre & Mer) pour développer un bouquet d'offres d'éco-mobilité en prenant appui sur leurs plateformes mobilité solidaire. Adalea est porteur de la réponse commune appelée « Le tandem de l'éco-mobilité ».

Développement d'ateliers oeuvrant à l'acquisition de compétences en mobilité



Déploiement d'un outil Mobideep "bouge ta ville" : casque de réalité virtuelle

Mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation à l'écomobilité



Temps de sensibilisation des professionnels qui accompagnent du public à l'écomobilité inclusive

Développement de l'usage du vélo sur l'ensemble du territoire



Organisation d'ateliers de remise en selle

Développement d'alternatives gratuites au covoiturage



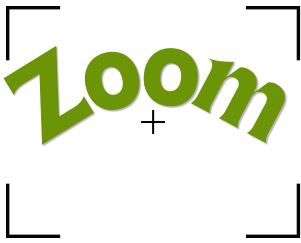
Expérimentation de cabanes à pouce : système d'autostop sécurisé

¹CLER : association française agréée pour la protection de l'environnement, créée en 1984. Elle a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et plus largement la transition énergétique

²AURA-EE : agence qui développe les politiques régionales de l'énergie et accompagne la définition des stratégies locales

MOB'IN : Réseau qui fédère les acteurs de la mobilité inclusive, solidaire et durable

RARE : accompagne les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement dans les territoires.



La session Prépa Avenir Jeunes au Québec



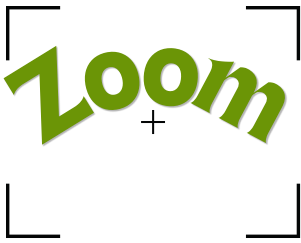
La Région Bretagne a sollicité les associations Adalea et Don Bosco pour expérimenter une session spécifique Prépa Avenir Jeunes sur la thématique de la mobilité internationale. Les missions locales Centre Bretagne et Centre Ouest Bretagne ont également été mobilisées pour prendre parties à l'élaboration du projet. La collaboration avec l'Office Franco Québécois de la Jeunesse (OFQJ) a permis de construire le séjour au Québec.

La mobilité internationale étant un facteur de développement, d'interactions culturelles et d'ouverture d'esprit, la session avait pour objectifs spécifiques de :

- Permettre aux jeunes de territoires ruraux, ayant moins d'opportunités de mobilité, de découvrir et d'élargir leur horizon professionnel et personnel ;
- Mettre en place un projet commun, travailler en collaboration pour mener le projet à son terme ;
- Sortir de sa zone de confort ;
- Vivre de nouvelles expériences de vie, apprendre de soi, découvrir et/ou accepter ses habilités et compétences et en développer d'autres ;
- Se créer des souvenirs ;
- Découvrir une nouvelle culture, de nouvelles coutumes, de nouvelles approches professionnelles ;
- Découvrir des métiers propres au pays d'accueil ;
- S'initier à d'autres méthodes de travail ;
- Se faire confiance dans ses nouveaux projets professionnels et personnels.

Cette session spécifique mobilité internationale présente un intérêt pour l'insertion professionnelle en :

- montrant le dynamisme du marché du travail : le Québec dispose d'un marché du travail diversifié et en pleine croissance, les visites d'entreprise ont permis de découvrir de nouveaux secteurs, de nouvelles pratiques et un nouvel environnement.
- confortant le développement du réseau professionnel : aller à la rencontre de professionnels, de structure d'emplois et/ou d'entreprise permet de s'ouvrir à d'autres possibles et peut être à des possibilités de stages après le voyage.



La session Prépa Avenir Jeunes au Québec (suite)

La session s'est déroulée du 12 décembre 2024 au 13 juin 2025, avec un voyage au Québec organisé du 16 au 28 mai 2025. 10 jeunes ont pu participer à cette expérience.

Sur place, les jeunes ont pu visiter des entreprises telles que l'entreprise DEVOLUTION, intervenant dans le domaine de la cyber sécurité au niveau international, l'entreprise CASA, constructeur de silo à grains, mais aussi des Carrefours Jeunesse Emploi, (équivalent des Missions locales en France).

Les stagiaires ont eu des moments d'échange avec des jeunes québécois sur la vie quotidienne, les coutumes, les papiers administratifs, la mobilité, le logement mais aussi et surtout sur le travail. Ils ont ainsi pu approfondir le recrutement, les perspectives d'emploi, les vacances, les salaires, la couverture sociale, la prise en charge médicale.

Toutes ces rencontres professionnelles leur ont aussi permis de mieux appréhender les réalités du travail au Québec comme la durée hebdomadaire du travail, l'évolution des congés dans une carrière. Ceci plaçant les jeunes en perspective de vivre une expérience professionnelle au Québec.

1 an après leur voyage, que sont-ils/elles devenu.e.s ?

- Une jeune volontaire en service civique.
- Une jeune en cours de démarche pour intégrer un ESAT.
- Un jeune en emploi et en préparation de son visa pour Montréal en octobre.
- Une jeune en BTS Tourisme en alternance.
- Une jeune lauréate du Titre Professionnel d'employée de commerce.



ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion revendiquent le **droit à l'emploi** et proposent un **accompagnement vers l'emploi durable, fondée sur expérience de travail**. Cet accompagnement repose sur deux missions fondamentales :

- Le **Conseil en Transition Professionnelle**, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- L'**Encadrement Technique** qui anime l'activité de production économique, avec plusieurs activités possibles : Peinture, Réemploi des matériaux du bâtiment, Entretien des espaces naturels. La mise en situation de travail est levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et favorise les apprentissages.

La vie des personnes qui entrent sur le chantier est marquée par des difficultés et des ruptures personnelles de nature diverse, qui ont parfois pu les faire basculer dans la pauvreté ou la grande pauvreté.

Notre proposition d'accueil, d'intégration et d'accompagnement prend en compte ces trajectoires de vie pour s'adapter à chaque situation et apporter des ressources nouvelles, qui ont pu manquer pour faire face, le moment venu : lien social, formation, santé, mobilité, logement, revenus et protections liées au statut de salarié.

Notre attention première se porte sur les ressources de la personne, ses compétences, le potentiel et l'envie de chacune et de chacun : tout le monde est employable et l'action révèle les atouts.

Dans la continuité, nous proposons, depuis 2024, le programme «Premières Heures en Chantier» pour des personnes sans logement qui souhaitent travailler. C'est un accompagnement progressif et renforcé qui met le travail au cœur de la démarche.

57 salarié-e-s en transition professionnelle



Trois grandes activités sont proposées : la peinture Second-Œuvre Bâtiment, le réemploi des matériaux du bâtiment (dépose soignée), l'entretien des espaces naturels, avec une spécialisation sur la gestion des espèces invasives (Renouée du Japon notamment) et le surcyclage de bois de palettes.

Depuis 2024, le pôle porte le programme Premières Heures en Chantier, dans la continuité du projet de service et en coordination avec d'autres services de l'association : accueil de jour, maraudes, accompagnement RSA, pour l'accompagnement par l'emploi de personnes sans logement et qui souhaitent travailler. Les supports proposés ont en commun d'être accessibles, formateurs et qualitatifs sur le plan social et environnemental.

Objectifs :

En matière d'accompagnement :

- Accompagner les transitions professionnelles vers l'emploi durable,
- Valoriser les atouts, savoir-faire et compétences des salariés,
- Contribuer à faire de l'emploi un droit.

En matière de production :

- Respecter les délais de réalisation,
- Veiller au soin et à la qualité des prestations,
- Répondre aux attentes spécifiques des clients,
- Travailler en lien avec d'autres entreprises.

Perspectives :

- Maintien et développement du support peinture second-œuvre bâtiment,
- Consolidation du support Économie Circulaire et Réemploi des matériaux du bâtiment,
- Consolidation du support Entretien des espaces naturels,
- Consolidation du programme Premières Heures en Chantier.

57

salarié-e-s en transition professionnelle

14 %

Femmes

85%

Hommes

38 ans

âge moyen

61 %

bénéficiaires du RSA



1 352 h

heures en entreprise

10,5 mois

durée moyenne de contrat

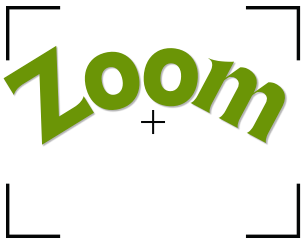
56 %

sorties positives

dont

19 %

sorties en emploi



L'expérimentation bois

Entre décembre 2024 et octobre 2025, Saint-Brieuc Armor Agglomération a mené une expérimentation appelée "Expé Bois" pour promouvoir le réemploi du bois issu du démantèlement de mobilier. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, d'insertion sociale et professionnelle, et de développement économique. Il a été financé par les programmes Territoire Econome en Ressources (ADEME) et TZCLD, et animé par St-Brieuc Armor Agglomération.

Objectifs :

• Stratégiques :

- Tester et modéliser une activité de démantèlement de mobiliers, de la recherche de gisement à la commercialisation, pouvant être reprise par des structures d'insertion.
- Créer une dynamique entre les acteurs volontaires.

• Opérationnels :

- Préparer l'expérimentation en produisant un mode d'emploi pour l'activité de démantèlement.
- Identifier et collecter le gisement, gérer la logistique.
- Démanteler et évaluer le bois récupéré.
- Transformer le bois démantelé en matière première secondaire.
- Commercialiser et tester des débouchés.

Les acteurs :

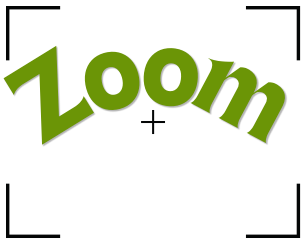
- Saint-Brieuc Armor Agglomération : coordinateur et commanditaire du projet, favorisant la coopération entre les acteurs.
- Les Ateliers du Cœur : collecte et livraison de mobilier en bois massif, agréés par l'éco-organisme Eco Maison.
- Adalea : mise en place d'un chantier d'insertion pour le démantèlement et la transformation du bois.
- Atelier Angot, Chevilles et Copeaux, Tibobois : expertise technique pour le démantèlement, la transformation et la fabrication de mobilier.

Pour les ACI d'Adalea, la mission était de :

- Réceptionner les meubles des Ateliers du Cœur et de Penthièvre Actions ;
- Démanteler ceux-ci en faisant attention à enlever toutes les pointes cachées ;
- Découper les morceaux de bois en « 6 pans » puis en lames ;
- Organiser la reprise des lames par l'Atelier Angot.

Ces travaux ont été menés en équipe mixte ACI/Premières Heures en Chantier.





L'expérimentation bois (suite)

Les étapes clés :

- Décembre 2024 : réunion de lancement.
- Janvier 2025 : phase de test du démantèlement et production de préconisations.
- Janvier à juillet 2025 : collecte, livraison, démantèlement de meubles, transformation du bois.
- Août à octobre 2025 : bilan et évaluation de l'expérimentation.

Processus :

- Collecte et sélection de meubles en bois massif.
- Démantèlement et tri du bois.
- Transformation du bois démantelé en matière première secondaire.
- Test de fabrication de mobilier à partir du bois transformé.



tables basses fabriquées à partir de bois transformé

Ce que nous retenons de cette première expérimentation :

Le projet a permis une coopération entre acteurs et a suscité un très grand intérêt parmi les salariés en insertion. Il a également permis la production d'un livrable utile pour la suite de l'expérimentation et utilisable par d'autres structures qui voudraient mener ce type d'action. C'est enfin la démonstration de la capacité d'adaptation et de coopération des acteurs ESS et de l'économie conventionnelle sur un projet valorisant et porteur de sens.

Parmi les points à améliorer, on retient la nécessité d'une sélection plus drastique des meubles en phase de collecte, afin de ne conserver que les essences et les sections intéressantes. Cela pourrait également permettre une réduction du temps passé en phases de démantèlement et de transformation, nécessaire pour améliorer le bilan économique. Enfin, le regroupement des acteurs dans les mêmes locaux permettrait plus d'efficacité.

Les acteurs souhaitent une phase 2 pour améliorer les processus, tester d'autres gisements et rechercher de nouveaux financements. L'expérimentation se poursuivra donc en 2026.

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIFS SALARIÉS

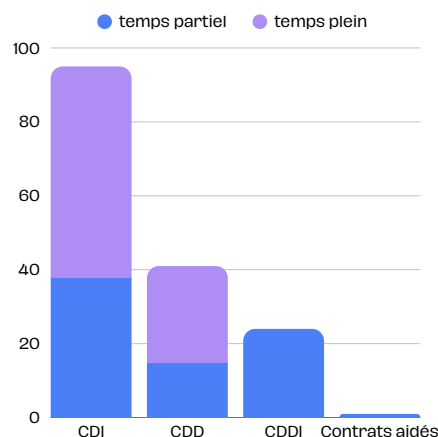
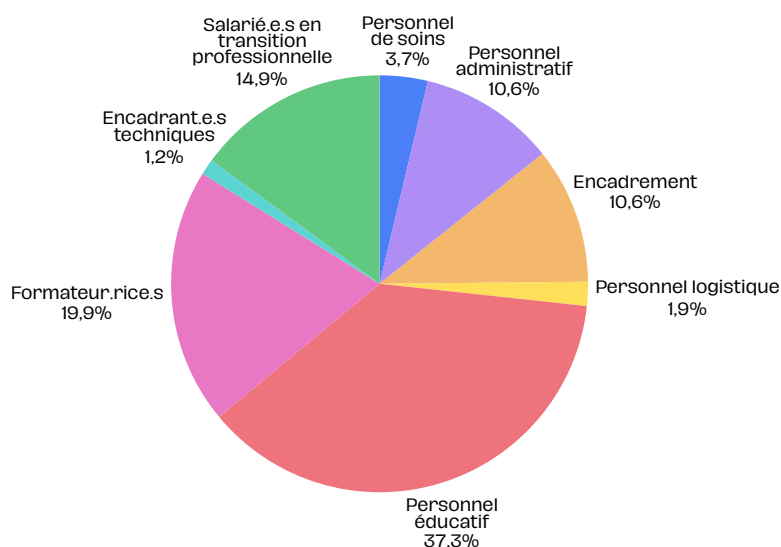
L'association connaît une stabilité de ses effectifs depuis ses 2 dernières années. La hausse notable en 2023 est associée aux salarié.e.s en transition professionnelle.

161
salarié.e.s
au 31/12/2025



71 %
Femmes
29 %
Hommes

44 ans
âge moyen



FORMATION DU PERSONNEL

122
salarié.e.s
bénéficiaires de
formation

76 %
de l'effectif
total formé

2 666
heures
de formation

56 014€
de budget alloué
à la formation

52 %
Fonds propres

48 %
Fonds Opcó Santé

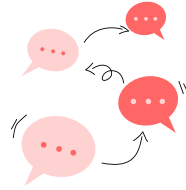
Élément clé de la stratégie des ressources humaines de l'association, la formation du personnel permet de faire évoluer la qualité d'accueil et d'accompagnement de la personne en convergeant au plus près de ses besoins et de ses attentes.



DIALOGUE SOCIAL

318
heures
de dialogue social

610
heures
de délégations
des représentant.e.s
du personnel



17
réunions
dont du Comité Social et Économique, des
Risques Psychosociaux et de Négociation
Annuelle Obligatoire

La volonté d'un dialogue de qualité entre la Direction et les représentant.e.s du personnel vise à améliorer les conditions et la qualité de vie au travail des salarié.e.s notamment lors des temps d'échanges liés à la Négociation Annuelle Obligatoire dont les sujets de l'année 2025 ont été principalement les suivants :

- Charte de mobilité professionnelle interne,
- Renégociation de l'accord sur la prévention des risques, psychosociaux, le développement du bien-être et la qualité de vie au travail,
- Renégociation des accords d'aménagement du temps de travail pour les veilleur.se.s-animateur.rice.s et les hôte.sse.s d'accueil polyvalent.e.s.



BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

14
bénévoles
525
heures
de bénévolat

9
salarié.e.s
référent.e.s
Sur un même service, la référente
est la même pour plusieurs
bénévoles

Afin de compléter l'accompagnement des personnes accueillies et accompagnées et de couvrir davantage leurs besoins, des bénévoles interviennent au titre de :

- médecin généraliste et psychiatre, assistante médicale, ostéopathe, kinésithérapeute, pharmacienne,
- coiffeuse,
- appui aux compétences clés, aide à la remise à niveau des savoirs de base, soutien scolaire.



GOVERNANCE ASSOCIATIVE

10 Membres
du Conseil
d'Administration

9
Conseils
d'Administration

1 010 h
de bénévolat



600 h
de réunions internes

Acteur.rice.s garant.e.s des valeurs et du bon fonctionnement de l'association, les administrateur.rice.s ont un rôle très central dans le suivi et la prise de décision qui permettent d'assurer et de développer les missions de l'association. Les administrateur.rice.s participent ainsi aux différents commissions, comités de pilotage, groupes de travail tout en assurant une représentation au sein des réunions des partenaires et financeurs.

1 535
heures
de bénévolat cumulés

soit

46 035 €
contributions bénévoles
valorisation comptable du bénévolat



Le soutien à l'innovation

Depuis 1979, Adalea est un véritable laboratoire d'innovation sociale en réponse aux besoins des publics accompagnés et porte chaque année de nouveaux projets. L'association met en œuvre depuis 2017, une mission mécénat permettant de mobiliser les soutiens d'acteurs privés (fondations, entreprises et particuliers) afin de soutenir les causes défendues par l'association, l'expérimentation et le développement des projets innovants portés par les équipes.

En 2025, l'engagement de nombreux donateurs, d'entreprises et associations partenaires a permis le développement et le soutien de plusieurs actions à destination du public.

Le soutien de particuliers et de structures du territoire dont le fonds de dotation Kernae ont permis en 2025 **l'aménagement d'un nouvel hébergement d'urgence sécurisé pour les femmes victimes de violences**, disponible depuis juillet sur Saint-Brieuc, ainsi que l'achat de mobilier pour équiper ces hébergements d'urgence.

La générosité de donateurs particuliers et d'associations a également permis de proposer des **ateliers d'écritures au groupe de parole dédié aux femmes victimes de violences** et suite à ces ateliers d'enregistrer un podcast, d'imprimer un recueil des textes ainsi que des affiches afin de pouvoir proposer une exposition.

Dans le cadre des actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales, le mécénat a financé la **diffusion du spectacle de marionnettes « Pas seul »** dans 2 écoles primaires du territoire départemental.

De novembre 2024 à mars 2025, 6 femmes ont pu bénéficier du projet **Un temps pour Elles** qui propose un accompagnement spécifique aux femmes ayant eu un parcours migratoire et ayant subi des traumatismes, afin de les aider à retrouver un équilibre et reprendre confiance en elles pour se projeter dans l'avenir.

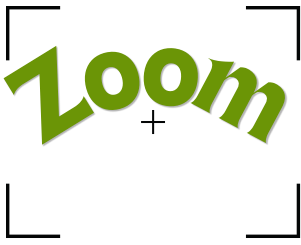
Le **projet Pass' Logement** a facilité en 2025 l'entrée d'une dizaine de ménages dans des logements autonomes en levant les freins financiers et matériels (aide à l'achat d'équipements, de mobiliers et une aide à l'avance des cautions). L'objectif de ce projet est de réunir les conditions d'une bonne

installation durable dans un logement autonome tout en maintenant l'équilibre budgétaire des ménages.

La générosité de particuliers, l'implication du Club des Jeunes Dirigeants des Côtes d'Armor et de l'entreprise Arche MC2 ont permis l'organisation d'un **temps convivial pour les fêtes de Noël dédié aux personnes isolées et en grande précarité** accompagnées par la Boutique Solidarité. Dans une ambiance joyeuse et festive, une distribution de cadeaux et de produits d'hygiène a été organisée durant le repas.

34 370 €

dons financiers



La mise en œuvre du projet associatif 2020-2025

Défini pour la période 2020-2025, le projet associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rices, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il doit guider l'action d'Adalea à travers :

- **4 valeurs socles : la solidarité, la confiance, le respect citoyen de tout individu et la tolérance ;**
- **1 ambition : Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne ;**
- **5 visions et 10 engagements.**

Des actions transversales, portées à l'échelle de l'association sont définies et investies chaque année pour mettre en œuvre les visions et 10 engagements de ce projet associatif. Ainsi chaque année, une journée d'interaction sur le projet associatif est organisée auprès des acteurs de l'association pour faire le bilan des actions engagées et mettre en perspective les actions à réaliser sur l'année à venir.

En 2025, l'association a poursuivi la mise en œuvre des engagements avec les premiers travaux du Comité Ethique, les démarches autour de la réduction de l'impact environnemental de l'association et de la promotion du pouvoir d'agir des personnes accueillies et accompagnées.

Dans un contexte de clôture du projet associatif, l'année 2025 a été consacrée à la mobilisation des équipes salariées, bénévoles et personnes accueillies pour :

- **Tirer les enseignements du projet associatif 2020-2025 et identifier des axes de progrès,**
- **Échanger sur la projection collective à l'horizon 2031 et définir les orientations communes pour arriver à cette projection collective,**

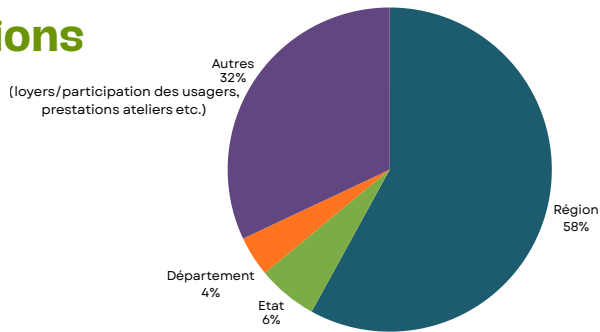
- **Partager le cadre de valeurs communes associatives et valider les orientations communes du futur projet associatif.**

Ainsi dès 2026, un nouveau projet associatif sera mis en œuvre jusqu'en 2031 avec de nouvelles orientations et un engagement transversal autour de la Responsabilité Sociétale de l'Organisation afin de valoriser et renforcer les actions d'Adalea qui concourent au développement durable à travers un comportement éthique et transparent.

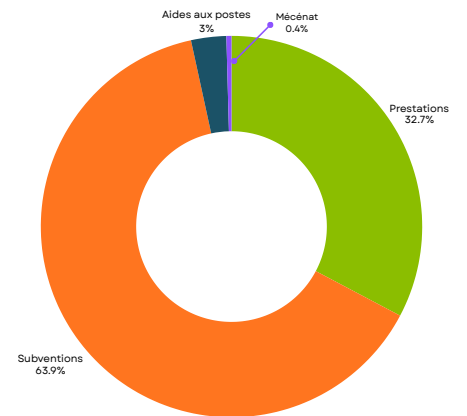
RAPPORT FINANCIER

RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES D'ADALEA EN 2025

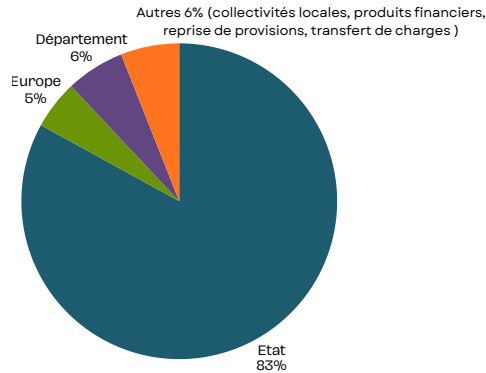
Prestations



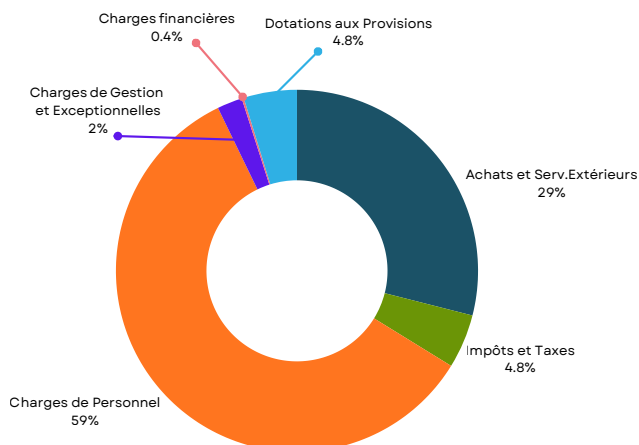
Répartition des recettes globales de l'association



Subventions



RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES D'ADALEA EN 2025



RÉSULTAT 2025

Recettes
9 903 571 €

Dépenses
9 866 470 €

= **37 101€**



RAPPORT D'ORIENTATION

En cette année 2026, le secteur social en France évolue dans un contexte particulièrement tendu. Entre incertitudes économiques, contraintes budgétaires et évolutions politiques, les équilibres deviennent fragiles. Les exigences de maintien des politiques de solidarité se heurtent à des logiques de restriction financière, amenant les pouvoirs publics à opérer des arbitrages difficiles.

Pour les associations comme Adalea, ces évolutions obligent à composer avec des moyens en baisse, tout en continuant à répondre à des besoins sociaux qui, eux, ne diminuent pas. Maintenir la qualité de l'accompagnement dans ces conditions devient un véritable défi.

Un autre élément marquant de ce début d'année réside dans l'instabilité des règles de financement. Il n'est plus rare de voir des critères évoluer en cours d'exercice, ou des baisses budgétaires être annoncées sans réelle anticipation. Ces ajustements fragilisent les actions engagées, déstabilisent les organisations qui impactent directement les personnes accompagnées.

Cette logique de restriction nous impose aussi de repenser les pratiques. Elle invite à innover, à renforcer les coopérations locales et à diversifier les ressources. Nous serons amenés, encore plus, à anticiper les évolutions, construire des partenariats solides et explorer de nouvelles sources de financement, conditions essentielles pour assurer la continuité des actions.

Depuis le début de l'année, plusieurs décisions ont directement affecté le fonctionnement des structures du secteur social, médico-social et de l'insertion.

- La Région a annoncé une baisse de 56 % dès 2026 du budget alloué par l'Etat sur les Programmes Régionaux d'Investissement dans les Compétences (PRIC). Dans ce contexte, le dispositif Prépa Projet disparaîtra au 31.12.2026, la Région privilégiant l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi via un appel d'offres pour la gamme Prépa Avenir. Cela nous oblige à revoir certaines actions, notamment celles liées à l'accompagnement des publics, et à faire des choix parfois difficiles. La question se pose alors : jusqu'où peut-on adapter les dispositifs sans en altérer le sens ?
- Le **dispositif EMAH22+ (O2R)** illustre aussi ces évolutions. Initialement encadré par un cahier des charges national précis, il a vu ses critères d'intervention et ses modalités de financement profondément modifiés. Ces changements, intervenant en cours d'année, complexifient la gestion des activités et interrogent sur leur cohérence, tant pour les structures que pour les bénéficiaires.

Malgré ces contraintes, l'association Adalea s'engage pour conforter et diversifier ses réponses dans le champ de la lutte contre les exclusions avec notamment :

- **La réorganisation du SIAO 22**, service public de la rue au logement, pour répondre aux attendus de la circulaire du 31 mars 2022 venue réaffirmer et étendre les missions des SIAO. Cette réorganisation s'est accompagnée de :
 - L'élaboration et l'écriture du projet de service du SIAO en clarifiant les principes d'intervention, le périmètre de prestations délivrées et les modalités de fonctionnement ;
 - l'unification du 115 et du SIAO insertion avec l'installation depuis avril 2026 sur un même site d'activité à St-Brieuc ;
 - la redéfinition des périmètres des fonctions au sein du SIAO en ce qui concerne l'encadrement et les évaluateurs intervenant au sein des structures relais ;
 - la sortie du SIAO du pôle AEVS afin de marquer son indépendance de fonctionnement et de gouvernance de service.

- **La création d'une Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)** suite à l'appel à projets de l'ARS Bretagne où Adalea a été classé en première position. Ce projet prévoit la mise en place d'une équipe mobile intervenant auprès de publics fragiles, notamment en sortie d'hospitalisation, afin de dispenser, sur prescription médicale, des soins infirmiers à des personnes en situation de grande précarité ou très démunies. Le démarrage est envisagé pour septembre 2026 et constitue une avancée notable dans l'adaptation des réponses aux besoins de ces populations.
- **la réponse à l'appel d'offres du Conseil Régional sur la gamme Prépa Avenir** : parcours d'accompagnement qui vise la définition d'un projet professionnel pour l'insertion en emploi ou en formation qualifiante. Notre réponse, en partenariat avec l'Amisep, s'inscrit dans un contexte d'évolution du dispositif conforté sur le volet emploi mais aussi de réduction de moyens de la Région affectant le nombre et la durée des parcours.
- **L'expérimentation du projet «Précarité-Cancer»** porté par la FAS en coopération avec l'Etat et l'Institut National du Cancer afin d'améliorer le parcours de santé des personnes en situation de grande précarité face aux cancers. Cela comprend la réduction des obstacles à la prévention, au dépistage, aux soins et au suivi des cancers pour les publics précaires ; l'identification, l'évaluation et la capitalisation de dispositifs ou pratiques innovantes efficaces, transférables et reproductibles et la transformation d'initiatives locales en modèles d'intervention élargissables à d'autres territoires ou populations vulnérables.
- **Le renouvellement de son action sur le dispositif ASLL en coopération avec les associations Amisep, Adapei-Nouvelles, Steredenn, ADMR et Penthièvre Actions** dans le cadre de l'appel d'offres du Conseil Départemental des Côtes d'Armor afin de maintenir l'accompagnement des publics en situation de précarité dans la résolution des problématiques de logement.

Cette réforme engendre un impact financier considérable pour l'association, en l'absence d'un soutien organisationnel et économique clairement défini par les services de l'État. Malgré la connaissance préalable du calendrier aucune coordination interministérielle ni aucune réponse opérationnelle tangible n'ont été mobilisés à l'approche de l'échéance.

Cette carence impose une attention particulière à la gouvernance et à la gestion des ressources. Ce déficit d'anticipation et de considération met en évidence une incapacité de l'Etat à assumer collectivement les implications d'une décision publique stratégique. En attendant la mise en place d'un financement intégral des surcoûts induits par les pouvoirs publics, nous préparons malgré tout cette fusion et avons engagé des discussions avec les Instances Représentatives du Personnel pour être prêts à l'échéance du début août 2026.

En ce qui concerne le projet Brocéliande, portant sur la construction d'une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS) ainsi que d'un nouveau bâtiment destiné aux Ateliers et Chantiers d'Insertion, les démarches de bornage du terrain sont en attente d'une décision de justice en raison de l'action d'un collectif de riverains. Néanmoins, nous poursuivons activement l'ensemble des autres démarches, notamment en collaboration avec l'architecte, afin de finaliser les plans détaillés. Parallèlement, la recherche de mécénat et de partenariats financiers se poursuit avec assiduité, afin d'assurer la viabilité et la pérennité du projet. Le Conseil d'Administration et la Direction restent pleinement mobilisés, agissant avec conviction et rigueur, tout en maintenant un dialogue constructif et transparent avec l'ensemble des acteurs locaux. Notre volonté demeure ferme : faire aboutir ce projet ambitieux qui représente un véritable levier social pour le territoire.

Un autre défi majeur de l'année réside dans la fusion administrée de la Convention CHRS vers la Convention Collective Nationale 66, rendue obligatoire et programmée en août 2026.

Enfin, notre feuille de route pour les cinq années à venir s'inscrit dans le cadre de notre projet associatif 2026-2031. Six grandes orientations structureront notre action :

- Porter la parole et les besoins des personnes accompagnées ;
- Renforcer un accompagnement global et individualisé ;
- Adapter nos réponses aux évolutions des publics ;
- Accroître la visibilité et la reconnaissance de l'association ;
- Valoriser les métiers, les compétences et l'expertise de nos équipes ;
- Consolider et développer nos partenariats locaux.

Malgré la contraction des financements, notre engagement reste inébranlable : maintenir et diversifier nos actions. Les contraintes, loin d'être de simples obstacles, nous obligent à repenser nos modalités d'intervention et stimulent notre capacité d'innovation, ouvrant des perspectives inédites pour renforcer notre impact.

L'année 2026 se profile comme un tournant exigeant pour Adalea, dans un contexte de creusement des inégalités et de fragilisation des publics les plus vulnérables. La crise du logement et la précarité croissante placent les sans-abris et les personnes en grande difficulté au cœur d'enjeux majeurs, tandis que les violences conjugales continuent d'affecter un nombre alarmant de femmes. Comme le soulignait Pierre Bourdieu, «la misère n'est pas seulement économique, elle est sociale et symbolique». Notre engagement doit donc conjuguer soutien matériel, accompagnement psychologique et transformation des conditions qui freinent l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis.

Dans cette perspective, Adalea doit **articuler réactivité sur le terrain et prospective stratégique**. La force de notre action réside dans notre capacité à bâtir des partenariats solides, à adapter nos pratiques avec agilité et à mobiliser l'innovation pour maximiser l'impact de nos initiatives. Tout collectif déterminé peut générer des transformations profondes, à condition d'agir avec cohérence et persévérance.

En combinant audace et fidélité à nos valeurs, nous ne nous contentons pas de répondre aux besoins immédiats : nous contribuons à façonner une société où l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles devient réalité. Une société où solidarité, dignité et équité ne sont pas de simples idéaux, mais des principes incarnés dans chaque action et chaque relation, offrant à chacune et chacun la possibilité de trouver sa place, de se projeter dans l'avenir et de s'épanouir pleinement.

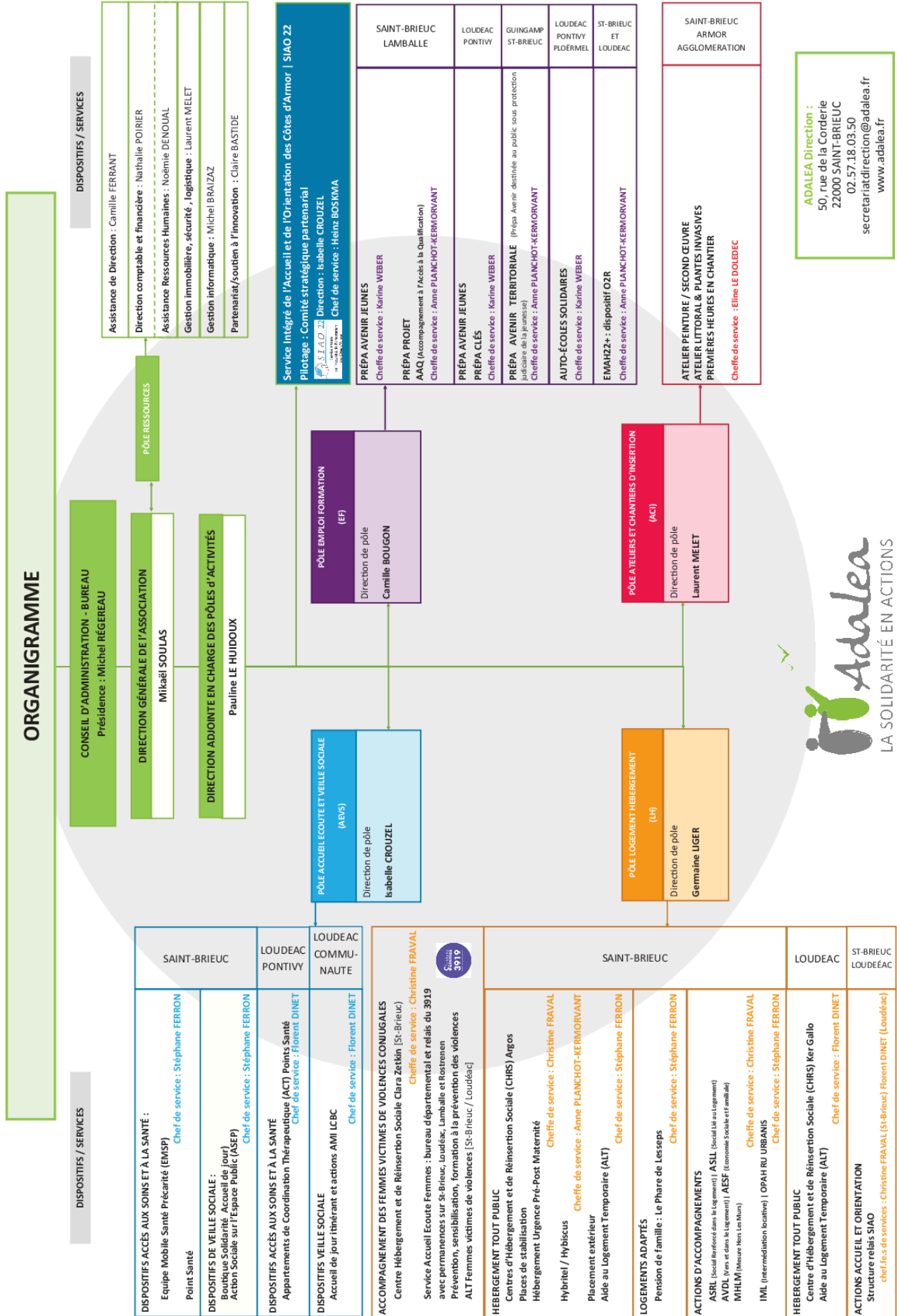
**Michel RÉGEREAU,
Président**



ANNEXES

1- Organigramme associatif	—	55
2- Représentations au sein des instances partenariales	—	56
3- Bilans et Comptes de résultats	—	57
4- Lexique des sigles	—	61

Annexe 1



Annexe 2

REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES PARTENARIALES

Maj au 19/02/2026

INSTANCES	REPRÉSENTANT·E·S D'ADALEA
ÉCHELON NATIONAL	
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Cheffe de service du SIAO 22 représentent les structures de l'ouest
ÉCHELON RÉGIONAL	
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement
Conseil d'Administration Fédération des Acteurs de la Solidarité région Bretagne	Mikaël SOULAS, Directeur Général Marie-France BOMMERT, Administratrice Michel RÉGEREAU, Président (membre du Bureau)
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général Général de l'ARS.	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Participant du Comité Régional du Travail Social (CRTS) de Bretagne	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Mob'IN (Réseau régional des acteurs de la mobilité solidaire)	Camille BOUGON, Directrice de pôle Emploi Formation (Membre du Conseil d'Administration)
ÉCHELON DÉPARTEMENTAL 22	
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) <i>Un Chez Soi d'Abord Côtes d'Armor</i>	Mikaël SOULAS, Directeur Général, membre du GCSMS
<i>FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes)</i>	Germaine LIGER, Directrice pôle Logement Hébergement
Maison départementale des Femmes	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement
Comité Directeur FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Comité Directeur du PDALHPD (<i>programme départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées</i>)	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH)	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement (suppléante pour la FAS)
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale, Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion
Comité de Pilotage Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM)	Mikaël SOULAS, Directeur Général
CIDFF (<i>Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des familles</i>)	Marie-France BOMMERT, Administratrice
Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat	Chantal LE POËC, Administratrice
Centre départemental d'écoute des maltraitances (ALMA 22)	Pierre GRELLARD, Administrateur
SAINT-BRIEUC / Agglo	
Association Au Cœur de l'Emploi	Chantal LE POËC, Administratrice (Co-Présidente de Au Cœur de l'Emploi) Denis GUILLOU, Administrateur
Comité Local pour l'Emploi (CLE)	Denis GUILLOU, Administrateur
Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Jean-Marc GRABOWSKI, Administrateur, (titulaire) Pauline LE HUIDOUX, Directrice adjointe en charge des pôles d'activités, (suppléante)
Conseil Local de Santé Mentale	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Comité d'Orientation Escale Familles	Chantal LE POËC, Administratrice, Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	Mikaël SOULAS, Directeur Général
Régie de Quartiers	Marie-France BOMMERT, Administratrice
Mission Locale	Chantal LE POËC, Administratrice
RICH'ESS	Michel RÉGEREAU, Président
CCAS de Saint-Brieuc	Lionel BRAS, Administrateur, au titre de Membre Expert
SOLIIHA : Solidaires pour l'Habitat	Chantal LE POËC, Administratrice
LAMBALLE TERRE ET MER	
Conseil de développement de Lamballe Terre et Mer	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Comité de Programmation des Fonds Leader	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
LOUDÉAC / Agglo	
Carrefour social (Loudéac)	Sandrine RAVIER, Travailleuse Sociale
Dynamique emploi services	Karine WEBER, Cheffe de service du pôle Emploi Formation
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation
Conseil de développement Loudéac	Florent DINET, Chef de service pôle Logement Hébergement et Santé
ADESS du Centre Bretagne	Lionel BRAS, Administrateur, Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation
PONTIVY / Agglo	
Conseil de développement Pontivy Communauté	Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation

Adalea Association

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	67 457	67 457		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		67 457	67 457		
	Immobilisations corporelles	Terrains	161 300		161 300	161 300
		Constructions	991 897	547 210	444 687	465 268
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 227 257	1 516 211	711 045	854 090
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	7 547		7 547	
	TOTAL		3 388 001	2 063 421	1 324 580	1 480 658
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	179 778		179 778	175 614	
	Prêts	182 508		182 508	165 526	
	Autres immobilisations financières	52 707		52 707	53 095	
TOTAL		414 995		414 995	394 236	
Total (II)		3 870 454	2 130 878	1 739 575	1 874 895	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 288 052	11 371	1 276 680	834 644
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	1 260 223		1 260 223	1 275 854
		Charges constatées d'avance	27 697		27 697	17 171
	TOTAL		2 575 973	11 371	2 564 602	2 127 671
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	2 441 900		2 441 900	2 359 302	
	Disponibilités	2 177 685		2 177 685	2 039 067	
Total (III)		7 195 559	11 371	7 184 188	6 526 041	
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		11 066 013	2 142 249	8 923 764	8 400 936	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	60 735	60 735
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	3 312 435	3 182 200
Autres réserves	978 062	1 008 351	
	<i>978 062</i>	<i>1 008 351</i>	
	<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Report à nouveau	499 510	578 262	
	<i>154 955</i>		
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice	37 101	21 195	
	<i>37 101</i>	<i>21 195</i>	
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Situation nette (sous-total)	4 887 845	4 850 743	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	269 887	295 887	
Provisions réglementées			
Total (I)	5 157 733	5 146 631	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	933 585	872 171
	Total (II)	933 585	872 171
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	391 333	251 169
	Total (III)	391 333	251 169
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	104 679	138 984
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	12 890	13 040
	Instrument financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 401	387 431
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	967 386	793 985
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	642 390	325 413
Produits constatés d'avance	346 364	472 107	
Total (IV)	2 441 112	2 130 963	
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		8 923 764	8 400 936
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		-18 485
	(2) Dont emprunts participatifs		

Adalea Association

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	130	130
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	2 905 922	2 695 949
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 639 258	6 434 403
	<i>dont contrib. financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	1 862	
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>			
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			
Contributions financières	47 347	38 139	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	119 626	327 898	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés	566 649	620 463	
Autres produits	67 279	28 830	
	Total des produits d'exploitation (I)	10 348 077	10 145 815
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	2 858 075	3 125 978
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	476 304	453 972
	Salaires	4 095 239	4 110 264
	Cotisations sociales	1 727 753	1 619 182
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	212 217	231 361
	Dotations aux provisions	256 912	124 197
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	628 062	534 293
Autres charges	207 130	52 002	
	Total des charges d'exploitation (II)	10 461 697	10 251 252
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-113 619	-105 437
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	89 202	
	Autres intérêts et produits assimilés		81 716
	Reprises sur dépréciations et provisions	860	34 407
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1 737		
	Total des produits financiers (III)	91 800	116 124
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 144	1 619
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières (IV)	1 144	1 619
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	90 655	114 505
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-22 963	9 068

Adalea Association

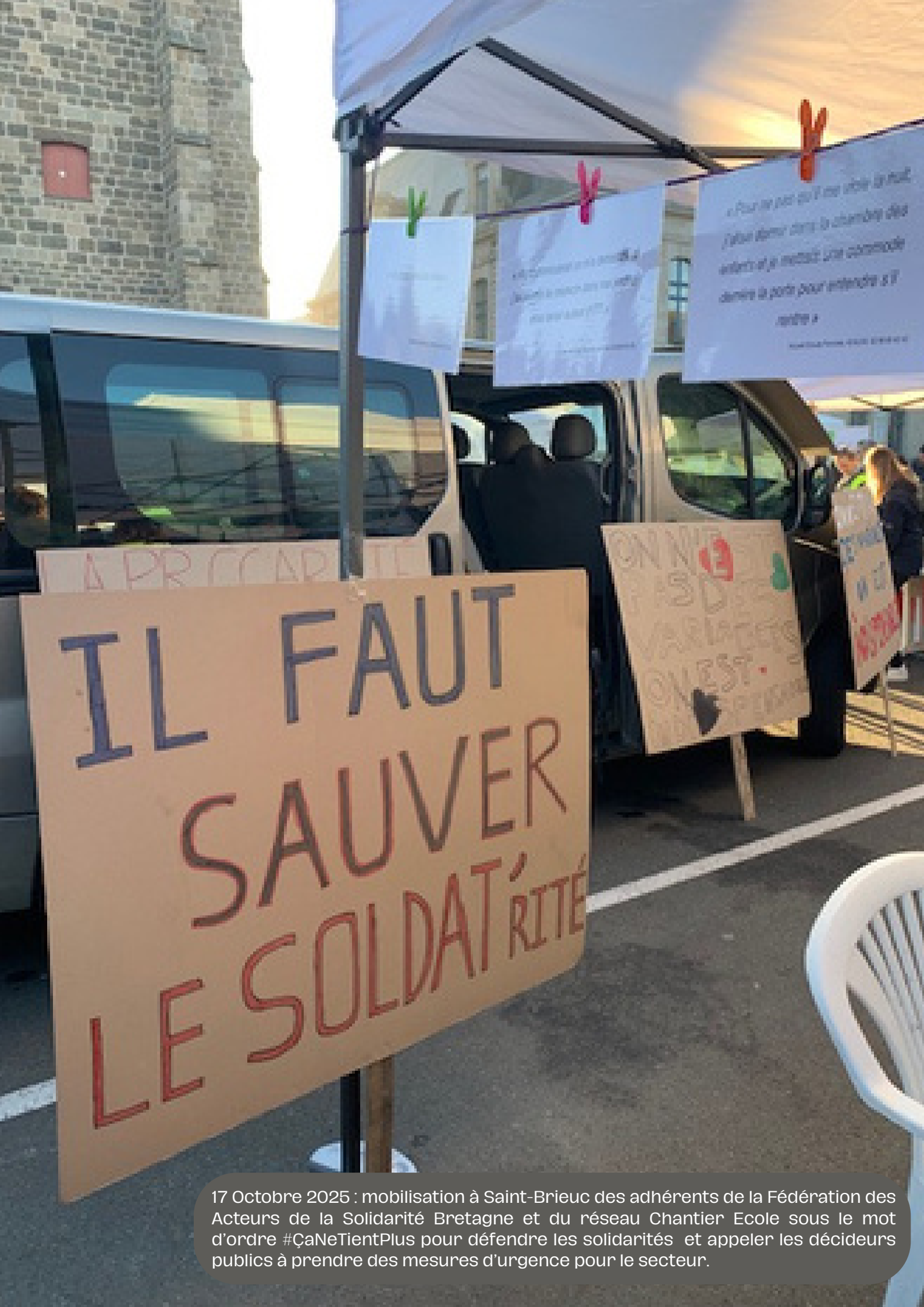
		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total	91 756	87 327
Charges exceptionnelles (VI)	Total	14 628	63 759
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		77 127	23 568
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		17 062	11 441
Total des produits (I + III + V)		10 531 634	10 349 267
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		10 494 532	10 328 072
EXCÉDENT OU DÉFICIT		37 101	21 195
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		<i>37 101</i>	<i>21 195</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		29 446	92 223
Prestations en nature		147 157	42 408
Bénévolat		46 035	49 080
	TOTAL	222 638	183 711
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		29 446	92 223
Mises à disposition gratuite de biens		147 157	42 408
Prestations en nature		46 035	49 080
Personnel bénévole			
	TOTAL	222 638	183 711

Annexe 4

Répertoire des sigles

ACI	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
AES	Auto-écoles Solidaires
AESF	Accompagnement en Économie Sociale et Familiale
AEVS	Accueil Écoute et Veille Sociale
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
ASRU	Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ARS	Agence Régionale de Santé
AURA-EE	Auvergne-Rhône-Alpes Énergies Environnement
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation des Risques pour les Usagers de Drogues
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIDFF	Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles

DDETS	Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EMSP	Équipe Mobile Santé Précarité
EMAH22+	Emploi d'Abord en Hébergement 22+
FLE	Français Langue Étrangère
HAS	Haute Autorité de Santé
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IML	Intermédiation Locative
MDD	Maison Du Département
MHLM	Mesures Hors Les Murs
Mob'In	Mobilité Inclusive
OPCO	Opérateurs de Compétences
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PAT	Prépa Avenir Territoriale
PJJ	Protection Judiciaire Jeunesse
TIMS	Territoire Inclusion Mobilité Sobriété



17 Octobre 2025 : mobilisation à Saint-Brieuc des adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bretagne et du réseau Chantier Ecole sous le mot d'ordre #ÇaNeTientPlus pour défendre les solidarités et appeler les décideurs publics à prendre des mesures d'urgence pour le secteur.



**Vous souhaitez vous informer, nous rejoindre
ou nous apporter votre soutien,
retrouvez-nous sur :**



WWW.ADALEA.FR

Un grand merci aux financeurs, mécènes et donateurs qui nous soutiennent ou nous ont soutenus et qui nous permettent de répondre aux besoins des publics accueillis.



ASSOCIATION ADALEA | DIRECTION
50, RUE DE LA CORDERIE 22000 SAINT-BRIEUC
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALEA.FR